

PROGRAMME D'ÉTUDES

Production animale (DEP 5354)

Secteur de formation : Agriculture et pêches



PROGRAMME D'ÉTUDES

Production animale (DEP 5354)

Secteur de formation : Agriculture et pêches



Équipe de production

Coordination

Marielle Gingras (2013)

Responsable du secteur Agriculture et pêches, volet Agriculture
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Carl Grenier (2015)

Responsable du secteur Agriculture et pêches
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

Christine Ferland (2013)

Enseignante
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

André Gaumond (2013)

Enseignant
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Lucie Marchessault (2013)

Consultante en formation

Hélène Berthelot (2015)

Productrice agricole et biologiste

Annie Turgeon (2015)

Enseignante
Commission scolaire de la Riveraine

Jean-François Pouliot (2015)

Consultant en formation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du
ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité de la Direction de la formation
professionnelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

ISBN 978-2-550-76327-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-76328-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Yoland Audet
Directeur de centre de formation
Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Réjean Goyer
Enseignant
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Chantal Kilsdonk
Enseignante
Commission scolaire des Hauts-Cantons

Gina Lamontagne
Enseignante
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Donald Millaire
Directeur de centre de formation
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Julie Potvin
Conseillère pédagogique
Commission scolaire des Phares

Danielle Roy
Conseillère pédagogique - Agente de liaison
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Annie Turgeon
Enseignante
Commission scolaire de la Riveraine

Milieu du travail

Maxime Beauchemin
Ouvrier en production laitière
Ferme Linbert inc., Saint-Léonard-d'Aston

Julie Charbonneau
Ouvrière en production laitière
Ferme Loiselle 2003 inc., Sainte-Brigide-d'Iberville

Jacques Drapeau
Producteur en production laitière
Ferme Ruisseau Clair, Normandin

Karina Grondin
Ouvrière en production porcine
Ferme Porcky, Saint-Victor

Carmen Lajoie
Conseillère en formation
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Francis Marquis
Ouvrier en production bovine
Ferme Bonneterre, Saint-Paul-de-Joliette

Mathieu St-Amand
Agent de formation et d'information
Union des producteurs agricoles (UPA)

Hélène Varvaressos
Directrice générale
AGRicarrières

Table des matières

| | |
|---|----|
| Présentation du programme d'études professionnelles..... | 1 |
| Éléments constitutifs | 1 |
| Aspects de mise en œuvre | 3 |
| Synthèse du programme d'études | 5 |
| Première partie | |
| Buts du programme d'études | 9 |
| Intentions éducatives | 10 |
| Énoncés des compétences du programme d'études..... | 11 |
| Matrice des compétences | 11 |
| Harmonisation | 13 |
| Deuxième partie | |
| Compétences du programme d'études..... | 15 |
| Métier et formation | 17 |
| Santé, sécurité et biosécurité en milieu agricole..... | 21 |
| Conduite de tracteur..... | 25 |
| Relations professionnelles en milieu agricole | 29 |
| Initiation au métier..... | 33 |
| Tenue des registres | 37 |
| Récolte | 41 |
| Épandage des fumiers | 45 |
| Préparation primaire du sol..... | 49 |
| Alimentation des animaux | 53 |
| Soins aux animaux..... | 57 |
| Reproduction des animaux | 63 |
| Opérations de production animale | 69 |
| Oxycoupage et soudage | 73 |
| Entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles | 77 |
| Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré | 81 |
| Implantation des cultures | 85 |
| Entretien des cultures | 89 |
| Cheminement professionnel | 95 |
| Intégration au milieu de travail | 99 |

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse ou au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence et les balises relatives aux savoirs. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (RLRQ., c. I-33.3, article 461)

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* et les *balises* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur leur champ d'application, leur niveau de complexité ou leur contenu de formation. Les savoirs liés comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

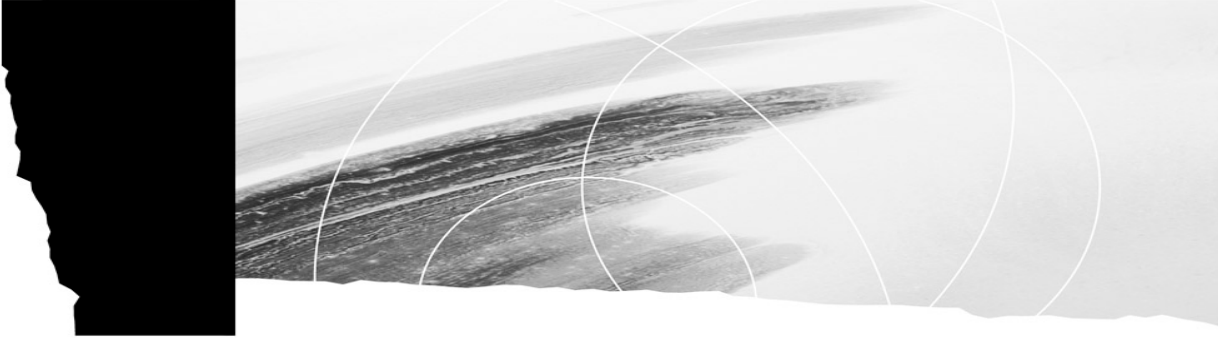
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.



5354

Production animale

Année d'approbation : 2016

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Type de sanction : | Diplôme d'études professionnelles |
| Nombre d'unités : | 81 |
| Nombre de compétences : | 20 |
| Durée totale : | 1 215 heures |

Pour être admis au programme d'études Production animale, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.
OU
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.
OU
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les cours de langue d'enseignement FRA 2102-2, et le cours de mathématiques MAT 3053-2, ou des apprentissages reconnus équivalents.
OU
- La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre.

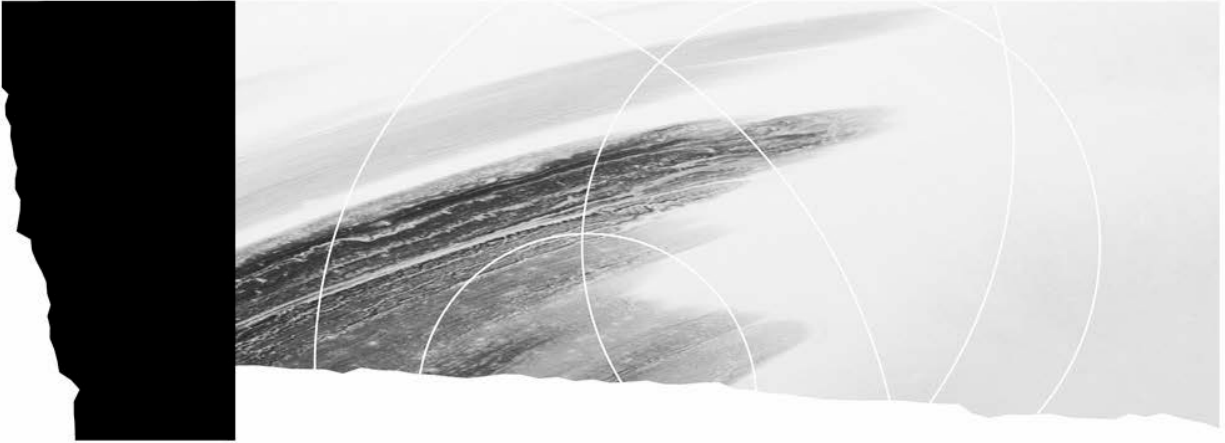
La durée du programme d'études est de 1 215 heures; de ce nombre, 1 005 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 210 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 20 compétences dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Particularités du programme d'études

Le programme d'études Production animale a été élaboré pour s'appliquer aux productions animales suivantes : laitière, porcine, ovine, bovins de boucherie, chèvres, grands gibiers et ratites.

Le programme d'études Production animale a fait l'objet d'une actualisation partielle en vue de répondre aux besoins de formation en matière de biosécurité. La compétence *Santé, sécurité et biosécurité en milieu agricole* a été modifiée par rapport à la version antérieure du programme (DEP 5338).

| Rappel de la compétence | Code | Numéro | Durée | Unités |
|---|-------------|---------------|--------------|---------------|
| Métier et formation | 201602 | 1 | 30 | 2 |
| Santé, sécurité et biosécurité en milieu agricole | 201592 | 2 | 30 | 2 |
| Conduite de tracteur | 201622 | 3 | 30 | 2 |
| Relations professionnelles en milieu agricole | 201632 | 4 | 30 | 2 |
| Initiation au métier | 201643 | 5 | 45 | 3 |
| Tenue des registres | 201662 | 6 | 30 | 2 |
| Récolte | 201654 | 7 | 60 | 4 |
| Épandage des fumiers | 201672 | 8 | 30 | 2 |
| Préparation primaire du sol | 201684 | 9 | 60 | 4 |
| Alimentation des animaux | 201697 | 10 | 105 | 7 |
| Soins aux animaux | 201708 | 11 | 120 | 8 |
| Reproduction des animaux | 201717 | 12 | 105 | 7 |
| Opérations de production animale | 201726 | 13 | 90 | 6 |
| Oxycoupage et soudage | 201733 | 14 | 45 | 3 |
| Entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles | 201746 | 15 | 90 | 6 |
| Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré | 201754 | 16 | 60 | 4 |
| Implantation des cultures | 201764 | 17 | 60 | 4 |
| Entretien des cultures | 201776 | 18 | 90 | 6 |
| Cheminement professionnel | 201781 | 19 | 15 | 1 |
| Intégration au milieu de travail | 201796 | 20 | 90 | 6 |



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles Production animale prépare à l'exercice du métier d'ouvrière et d'ouvrier spécialisés en production animale. Ces personnes sont en mesure de s'occuper des animaux d'élevage en leur fournissant la nourriture et les soins nécessaires à leur bien-être et à la productivité de l'entreprise. De plus, elles exécutent de façon régulière les travaux liés à l'entretien des bâtiments, de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage. Ces personnes effectuent également, en temps opportun, certaines opérations liées à chaque type de production, d'autres liées à la reproduction des animaux ainsi que des travaux aux champs, le cas échéant.

Le travail des ouvrières et des ouvriers spécialisés en production animale ne se limite toutefois pas à l'exécution efficace des tâches relatives à la production. L'exercice du métier exige également de prendre connaissance des différents programmes liés à la régie de la ferme, de planifier les différentes tâches et d'inscrire dans les registres les données pertinentes. Appelés à travailler souvent seuls avec la machinerie, l'équipement et les animaux, les ouvrières et les ouvriers agissent de façon sécuritaire pour protéger leur santé et celle des animaux. Finalement, elles et ils appliquent les protocoles en matière de biosécurité ainsi que les normes environnementales.

Les ouvrières et les ouvriers spécialisés en production animale peuvent travailler pour différents types d'entreprises et de productions animales : les entreprises agricoles à petite et à grande échelle, celles spécialisées en reproduction, en engraissement ou en production laitière, etc. Ces travailleuses et ces travailleurs sont en mesure d'exécuter des tâches très diversifiées pour répondre aux besoins des entreprises de petite taille, dans lesquelles ils sont souvent les seuls employés embauchés. Cependant, avec la spécialisation des exploitations agricoles, il est aussi possible que leur tâche soit axée sur certaines étapes précises de la production animale et que l'ensemble des tâches soient réparties entre plusieurs ouvrières et ouvriers.

Le métier intéresse celles et ceux qui apprécient le mode de vie rural, à l'extérieur des grands centres. Il implique un contact presque constant avec les animaux, ce qui peut attirer des personnes qui aiment les animaux ainsi que les tâches variées. De plus, bien que le travail comporte des exigences physiques, il est facilité par la mécanisation. Enfin, il est effectué en partie à l'extérieur, ce qui peut répondre aux goûts des personnes qui préfèrent ne pas toujours être confinées à l'intérieur.

Avec le temps, les ouvrières et les ouvriers expérimentés pourront accroître leurs responsabilités en ce qui concerne la régie de l'entreprise agricole. Ces personnes pourront, par exemple, apporter des améliorations au programme alimentaire de la ferme, choisir les animaux, gérer l'approvisionnement, etc. Celles et ceux qui le désirent pourront poursuivre leur formation afin d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder à un poste de gestionnaire au sein d'une exploitation agricole en production animale.

Remarques quant à l'application du programme

Le programme d'études Production animale a été conçu de façon à pouvoir s'adapter à différentes productions animales, qu'il s'agisse de production laitière, porcine, ovine, de bovins de boucherie, de chèvres, de grands gibiers ou de ratites. Ainsi, selon les demandes d'admission, les établissements d'enseignement pourront choisir d'accueillir, dans un même groupe, soit des élèves intéressés par des productions différentes, soit des élèves intéressés par une seule production. Le programme offre suffisamment de souplesse pour s'adapter aux différences régionales tout en assurant le respect des particularités de chaque production.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Production animale* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Production animale* vise à développer les attitudes et comportements suivants, jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- le souci du bien-être animal;
- la capacité d'adaptation;
- l'autonomie, l'initiative et le sens des responsabilités;
- une vision intégrée des opérations de la ferme.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à la biosécurité en milieu agricole.
- Conduire un tracteur.
- Établir des relations professionnelles en milieu agricole.
- Amorcer l'exercice du métier.
- Tenir des registres liés à la production animale.
- Récolter des produits végétaux.
- Épandre des fumiers.
- Effectuer la préparation primaire du sol.
- Nourrir les animaux.
- Prodiguer des soins aux animaux.
- Effectuer des opérations liées à la reproduction des animaux.
- Effectuer des opérations propres à la production animale.
- Oxycouper et souder des composants en milieu agricole.
- Entretenir de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.
- Entretenir des bâtiments et de l'équipement agricole intégré.
- Planter des cultures.
- Entretenir des cultures.
- Planifier son cheminement professionnel dans le domaine agricole.
- S'intégrer au milieu de travail.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

| PRODUCTION ANIMALE | Numéro de la compétence | Type d'objectif | Durée (h) | COMPÉTENCES GÉNÉRALES | | | | | | | PROCESSUS | | | | | TOTAL |
|---|-------------------------|-----------------|-----------|--|---|----------------------|---|--|---|--|----------------------------------|--------------------------------------|----------------------|--|-----------------------|-------|
| | | | | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à la biosécurité en milieu agricole | Conduire un tracteur | Établir des relations professionnelles en milieu agricole | Tenir des registres liés à la production animale | Oxycouper et souder des composants en milieu agricole | Planifier son cheminement professionnel dans le domaine agricole | Planifier le travail à effectuer | Préparer le matériel et l'équipement | Effectuer le travail | Nettoyer et ranger le matériel et l'équipement | Consigner les données | |
| | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 6 | 14 | 19 | | | | | | |
| Numéro de la compétence | Type d'objectif | Durée (h) | S | C | C | S | C | C | S | | | | | | | |
| Durée (h) | | | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 45 | 15 | | | | | | 210 | |
| Amorcer l'exercice du métier | 5 | S | 45 | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | △ | △ | △ | △ | △ | |
| Récolter des produits végétaux | 7 | C | 60 | ○ | ● | ● | ● | ● | ○ | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Épandre des fumiers | 8 | C | 30 | ○ | ● | ● | ○ | ● | ○ | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Effectuer la préparation primaire du sol | 9 | C | 60 | ○ | ● | ● | ○ | ● | ○ | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Nourrir les animaux | 10 | C | 105 | ○ | ● | ○ | | ● | | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Prodiguer des soins aux animaux | 11 | C | 120 | ○ | ● | | ● | ● | | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Effectuer des opérations liées à la reproduction des animaux | 12 | C | 105 | ○ | ● | | ● | ● | | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Effectuer des opérations propres à la production animale | 13 | C | 90 | ○ | ● | | ● | ● | ○ | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles | 15 | C | 90 | ○ | ● | ● | | ● | ● | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré | 16 | C | 60 | ○ | ● | ○ | | ● | ● | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Planter des cultures | 17 | C | 60 | ○ | ● | ● | ● | ● | ○ | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| Entretien des cultures | 18 | C | 90 | ○ | ● | ● | | ● | ○ | ○ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | ▲ | |
| S'intégrer au milieu de travail | 20 | S | 90 | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | △ | △ | △ | △ | △ | |
| Durée de la formation | | | 1 005 | | | | | | | | | | | | 1 215 | |

Harmonisation

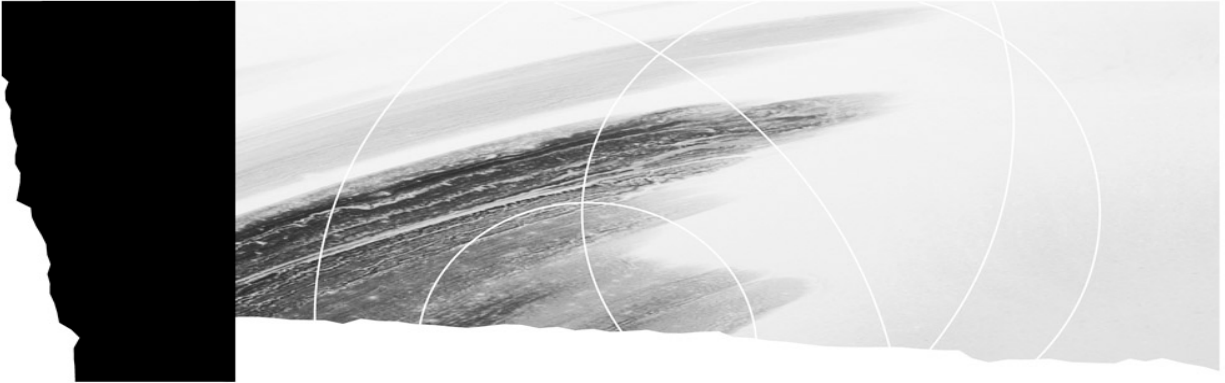
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études Production animale ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document Tableaux d'harmonisation Production animale.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le programme d'études et la démarche de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine agricole : différents types d'entreprises, fonctions et horaires de travail, modes de rémunération, etc.
- S'informer sur les cheminements de carrière possibles : perspectives d'emploi, possibilités d'avancement, etc.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi : tâches à accomplir, conditions de travail, critères d'évaluation, exigences physiques et facteurs de stress, etc.
- S'informer sur le programme d'études et la démarche de formation : compétences à acquérir, durée de la formation, méthodes d'évaluation, etc.

Phase de réalisation

- Inventorier les habiletés, les aptitudes, les qualités, les attitudes et les connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- Rencontrer des professionnelles et professionnels du domaine de la production animale (gestionnaires d'entreprises agricoles, gérantes et gérants, ouvrières et ouvriers, etc.).
- Discuter des données recueillies ainsi que de sa perception du métier (avantages, inconvénients et exigences) et de la concordance entre le programme d'études et la situation de travail réelle.
- S'engager dans la recherche de moyens pour favoriser sa réussite scolaire et son entrée sur le marché du travail.

Phase de synthèse

- Faire un bilan de ses aptitudes, de ses goûts, de ses habiletés, de ses attitudes et de ses limites.
- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec son profil.
- Préciser ses préférences pour un type de production.

Conditions d'encadrement

- Privilégier les échanges de points de vue entre les élèves et permettre à chacun de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vision réaliste du métier.
- Fournir aux élèves le soutien nécessaire pour effectuer des observations.
- Permettre la prise de contact avec des professionnelles et professionnels du métier de même que des diplômées et diplômés du programme.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Utilise Internet pour recueillir des données sur le métier.

Phase de réalisation

- Donne son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.
- Démontre une attitude d'écoute et de respect envers ses pairs.
- Effectue des démarches pour rencontrer une professionnelle ou un professionnel du métier et pour faire une visite d'observation du milieu de travail.

Phase de synthèse

- Produit un bilan contenant un résumé de ses goûts, de ses champs d'intérêt, de ses aptitudes et de ses limites ainsi que des explications sur son orientation professionnelle compte tenu des caractéristiques du métier.
- Discute de son orientation professionnelle et de sa démarche de formation avec l'enseignante ou l'enseignant.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|--|
| • Être réceptive ou réceptif à l'information relative au métier et à la formation. | Conditions de réceptivité : climat favorable, intérêt, concentration, bien-être physique et psychologique. |
| • Utiliser un logiciel de navigation sur Internet. | Choix d'un logiciel parmi les plus courants. Fonctions de base du logiciel. |
| • Utiliser un moteur de recherche sur Internet. | Recherche simple. |
| • Repérer l'information pertinente. | Repérage de l'information dans des ouvrages de référence, lors de rencontres ou sur Internet. Importance de la source de l'information. Détermination de ce que l'on cherche et des sources d'information disponibles. |

- Recourir à une méthode de prise de notes. Sélection des points à consigner, abréviations courantes, organisation de l'information : résumés, tableaux, synthèses, etc.

Phase de réalisation

- Organiser et présenter des données. Synthèse des données, importance d'un vocabulaire approprié.
- Se soucier de partager sa perception du métier avec les autres membres du groupe. Avantages à communiquer son point de vue et à écouter celui des autres.
- Appliquer les règles régissant les discussions en groupe. Participation aux discussions, écoute, respect du droit de parole de chacun lors du tour de table, respect du sujet, attention aux autres, ouverture aux points de vue différents.

Phase de synthèse

- Expliquer les raisons qui justifient son choix d'orientation. Explication de sa perception du métier et des moyens dont on dispose pour l'exercer et se situer au regard de son cheminement de carrière.
- Accepter les commentaires constructifs. Développement d'une attitude d'ouverture.
- Reconnaître les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle. Résumé de ses goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt. Résumé des exigences auxquelles on doit satisfaire pour exercer le métier. Comparaison des deux aspects précédents. Brève conclusion expliquant le choix de son orientation professionnelle.

Compétence 2 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à la biosécurité en milieu agricole.

Contexte de réalisation

- À l'aide de sources d'information relatives à la santé, à la sécurité et à la biosécurité.
- À l'aide de protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence.
- À l'aide de fiches signalétiques.
- À l'aide d'une trousse de premiers soins.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les risques les plus fréquents d'atteinte à la santé, à la sécurité et à la biosécurité dans une entreprise agricole.

- Consultation appropriée des sources d'information relatives à la santé, à la sécurité et à la biosécurité dans une entreprise agricole.
- Distinction juste des responsabilités et rôles respectifs en matière de santé, de sécurité et de biosécurité dans une entreprise agricole.
- Relevé des mesures préventives applicables.

2 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence.

- Respect du protocole d'urgence de l'entreprise concernant les pannes électriques, les pannes d'eau et les autres situations d'urgence.
- Respect des protocoles de biosécurité s'appliquant aux travailleuses et aux travailleurs ainsi qu'aux visiteuses et aux visiteurs.
- Respect des protocoles de biosécurité et de salubrité concernant les objets et les matières.
- Inscription exacte et complète des événements particuliers relatifs aux protocoles.

3 Intervenir en cas d'accident ou d'incident au travail.

- Reconnaissance juste de la gravité de la situation.
- Communication rapide et efficace avec les services d'urgence et les personnes-ressources.
- Application correcte des techniques de premiers soins.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Interprétation juste des fiches signalétiques.
- Manifestation d'attitudes et de comportements appropriés à la situation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Reconnaître les risques les plus fréquents d'atteinte à la santé, à la sécurité et à la biosécurité dans une entreprise agricole.
 - Être réceptive ou réceptif à l'information relative à la santé, à la sécurité et à la biosécurité dans une entreprise agricole.

Plan des lieux. Fiches et panneaux avertisseurs. Symboles d'avertissement. Programme de prévention. Protocoles d'intervention en cas d'urgence. Protocoles de salubrité et de biosécurité.
 - Reconnaître les risques les plus fréquents d'atteinte à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique dans une entreprise agricole.

Sources de risques et de dangers dans une entreprise agricole : tracteurs, machinerie, équipement, animaux, matières dangereuses, etc.
 - Reconnaître les sources d'information relatives à la santé, à la sécurité et à la biosécurité dans une entreprise agricole.

Sources d'information : Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), l'Union des producteurs agricoles (UPA), etc.
Fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Identification du produit. Indication des types de dangers. Précautions à prendre. Niveau de risque. Équipement de protection requis.
 - Distinguer les responsabilités et rôles respectifs en matière de santé, de sécurité et de biosécurité dans une entreprise agricole.

Responsabilités et rôles respectifs du propriétaire et du personnel. Principales consignes.
 - Associer des risques aux mesures préventives applicables.

Risques inhérents au milieu agricole lui-même et à l'exercice du métier. Mesures de prévention à appliquer en fonction des risques. Équipement de protection. Méthodes de travail.
- 2 Appliquer des protocoles de salubrité, de biosécurité et d'urgence.
 - Appliquer des protocoles d'urgence concernant les pannes électriques, les pannes d'eau et d'autres situations d'urgence.

Pannes électriques : causes des pannes et conséquences sur le chauffage, l'alimentation, la ventilation, etc. Procédures de démarrage de l'alimentation d'urgence et vérification.
Pannes d'eau : causes des pannes et conséquences sur la production, l'alimentation et la salubrité. Procédures de branchement de l'alimentation et de vérification.
Autres situations d'urgence : incendie, inondation, gel, etc.

- Appliquer des protocoles de biosécurité pour les travailleuses et les travailleurs et pour les visiteuses et les visiteurs. Protocoles de biosécurité s'appliquant aux travailleuses et aux travailleurs : mesures préventives, corridor danois, hygiène personnelle, lavage et utilisation des vêtements de travail, transport des animaux, etc.
Protocoles de biosécurité s'appliquant aux visiteuses et aux visiteurs : contamination croisée, port des bottes, délai à respecter entre les visites, etc.
 - Appliquer des protocoles de biosécurité et de salubrité concernant les objets et les matières. Protocoles de biosécurité et de salubrité au moment de la livraison ou de l'arrivée sur les lieux des objets et des matières.
Procédures de lavage, de fumigation, etc.
Procédures d'utilisation de la salle d'alimentation et d'entreposage.
Conséquences de la présence de vermine, d'animaux domestiques, d'insectes, d'oiseaux, etc.
 - Reconnaître l'importance des données à inscrire. Inscription exacte et complète des événements particuliers relatifs aux protocoles.
- 3 Intervenir en cas d'accident ou d'incident au travail.
- Réagir dans une situation nécessitant de donner les premiers soins. Situations : accident, blessure, malaise, etc.
Contenu d'une trousse de premiers soins.
Techniques de premiers soins. Séquence d'une intervention. Organismes-ressources en cas d'urgence.

Compétence 3 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Conduire un tracteur.

Contexte de réalisation

- À l'aide de tracteurs, de machinerie et d'équipement.
- À l'aide des manuels d'opération du tracteur et de la machinerie.
- Dans les champs et sur la route.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|---|
| 1 Choisir un tracteur. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié selon les travaux à effectuer. • Prise en considération de l'équipement ou de la machinerie à utiliser. • Prise en considération de la capacité du tracteur et de son équipement. |
| 2 Préparer un tracteur et le mettre en marche. | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation correcte de l'inspection de routine. • Vérification attentive du fonctionnement. • Respect des directives du fabricant. • Apport des correctifs nécessaires. • Propreté du travail. • Respect des techniques de démarrage. |
| 3 Circuler avec un tracteur. | <ul style="list-style-type: none"> • Exécution appropriée des manœuvres de base. • Utilisation correcte des différents contrôles et leviers. • Conduite souple du tracteur. |
| 4 Atteler de la machinerie et de l'équipement à un tracteur, et les dételer. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la séquence des opérations d'attelage et de dételage. • Réalisation correcte de l'attelage et du dételage. |
| 5 Circuler avec un tracteur muni d'un attelage. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de la charge, du champ de vision, du degré de braquage des roues et des dimensions de la machinerie ou de l'équipement utilisé. • Exécution appropriée des manœuvres de base. • Adaptation judicieuse de sa conduite aux conditions de l'environnement (champ ou route). |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect du Code de la sécurité routière.
- Respect de la signalisation routière.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation consciencieuse de la machinerie et de l'équipement.
- Respect des règles d'une conduite préventive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Choisir un tracteur.

- Reconnaître la puissance d'un tracteur. Types de tracteurs les plus courants sur une exploitation agricole. Force de travail des tracteurs (HP). Performance. Puissance au moteur et à la prise de force.
- Déterminer les systèmes et accessoires requis pour un travail à exécuter. Connexions hydrauliques et électriques des tracteurs et des machineries. Systèmes d'attelage. Accessoires.
- Associer un tracteur à différentes pièces d'équipement et de machinerie. Selon les disponibilités. Selon la puissance requise. Selon les systèmes connexes et accessoires.

2 Préparer un tracteur et le mettre en marche.

- Reconnaître les composants d'un tracteur. Principaux systèmes d'un tracteur. Relevages hydrauliques. Prise de force. Sorties d'huiles hydrauliques. Filtres à air. Accessoires d'attelage.
- Reconnaître les éléments à vérifier avant le départ. Vérification du bon fonctionnement. Protecteurs, témoins lumineux, essuie-glaces, phares et clignotants, niveau des liquides, filtre à air, pression des pneus, courroie, batteries, etc.
- Graisser et lubrifier. Types de lubrifiant et de graisse. Méthodes de lubrification et de graissage. Quantités à utiliser.
- Ajuster le niveau des liquides. Types de liquides. Critères de choix du liquide. Quantités à utiliser.
- Ajuster la pression des pneus. Ajustement selon le type de pneus et la configuration des roues (roues doubles, triples, etc.). Effet de la pression sur la traction et la compaction du sol.

- Vérifier la présence de fuites. Identification du type de liquide. Provenance de la fuite. Mesures à prendre.
 - Distinguer les techniques de démarrage. Techniques de démarrage selon le type de moteur ou selon la température extérieure.
- 3 Circuler avec un tracteur.
- Effectuer des manœuvres de base. Conduite en ligne droite. Techniques de virage. Changement des vitesses. Marche arrière. Utilisation des leviers et des pédales (embrayage, accélérateur, signalisation, etc.). Vérification du champ de vision.
 - Appliquer le Code de la sécurité routière. Articles du Code de la sécurité routière touchant le milieu agricole. Signalisation routière.
 - Utiliser la signalisation du tracteur. Clignotants. Gyrophare. Lumières de route. Lumière de travail.
 - Reconnaître les instruments du tableau de bord. Témoins lumineux. Compteurs. Jauge d'essence. Signaux de défauts. Fonctions des instruments de contrôle.
 - Appliquer les principes de la conduite préventive. Reconnaissance des dangers. Temps de réaction. Types et conditions de la chaussée. Champ de vision.
- 4 Atteler de la machinerie et de l'équipement à un tracteur, et les dételer.
- Reconnaître les différentes méthodes de raccordement. Méthodes de raccordement. Approche sécuritaire du tracteur vers l'équipement ou la machinerie. Raccordement des systèmes hydrauliques, électriques et d'attelage. Séquence des opérations. Installation de chaînes de sécurité.
 - Reconnaître les différentes méthodes de dételage. Méthodes de dételage sécuritaire de l'équipement ou de la machinerie. Débranchement des systèmes hydrauliques, électriques et d'attelage. Séquence des opérations.
- 5 Circuler avec un tracteur muni d'un attelage.
- Exécuter des manœuvres de base. Conduite en ligne droite. Techniques de virage. Marche arrière. Vérification du champ de vision.
 - Exécuter des manœuvres de positionnement. Distance sécuritaire à maintenir. Synchronisme avec un autre tracteur ou de la machinerie.

Compétence 4 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Établir des relations professionnelles en milieu agricole.

Éléments de la compétence

- Connaître les principes de la communication en milieu agricole.
- Comprendre l'importance de la communication dans le milieu agricole.
- Appliquer des principes et des techniques de communication.
- Être consciente ou conscient de ses forces et de ses limites quant à sa façon de communiquer.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les regroupements et les mécanismes de communication utilisés dans le domaine agricole.
- S'informer sur les techniques de communication efficace.
- S'informer sur les processus de règlement de conflits avec les pairs, les intervenants et les supérieurs.
- S'informer sur les particularités de la communication dans le domaine agricole.
- S'informer sur la communication dans une équipe de travail.

Phase de réalisation

- Participer à des mises en situation sur les attitudes et les comportements à adopter avec différents types d'intervenants du domaine agricole : représentantes ou représentants, spécialistes, travailleuses ou travailleurs, supérieures ou supérieurs, etc.
- À partir de mises en situation et à l'aide d'outils d'observation, expérimenter des situations normales et difficiles dans lesquelles on doit : transmettre de l'information, recevoir de l'information, consulter sur des sujets, donner son avis sur des sujets.
- Utiliser des outils de communication, dont les nouvelles technologies, pour communiquer de l'information (télécopieur, courriel, téléphone et boîte vocale).
- À partir de situations vécues dans sa vie personnelle et professionnelle, reconnaître son style de communication ainsi que ses forces et faiblesses.

Phase de synthèse

- Faire le bilan de ses points forts et de ses points faibles relativement à sa façon de communiquer avec des représentantes ou représentants, des spécialistes, des travailleuses ou travailleurs, des supérieures ou supérieurs, etc.
- Faire le bilan des habilités acquises durant la formation.
- Déterminer les moyens à prendre pour s'améliorer en matière de communication.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat de confiance et d'ouverture.
- Utiliser de façon importante des mises en situation représentatives du milieu du travail.
- Faciliter les échanges d'opinions.
- Encourager et soutenir les élèves éprouvant des difficultés à communiquer.
- Privilégier le travail en sous-groupes en s'assurant que les personnes peuvent, à tour de rôle, participer à des situations et les observer.
- Guider la démarche d'évaluation des élèves, en ce qui a trait à leur façon de communiquer, en leur fournissant des outils appropriés (questionnaire ou grille d'analyse).

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Recueille des données.
- Relève des éléments qui facilitent la communication en milieu agricole.
- Participe aux activités d'information.

Phase de réalisation

- Manifeste le souci d'apprendre en participant en toute bonne foi aux activités.
- Adopte un langage et un comportement acceptables selon le contexte.
- Utilise les outils d'observation et d'analyse fournis.
- Accepte d'expérimenter différents rôles.

Phase de synthèse

- Présente le bilan de sa façon de communiquer.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principales règles permettant de discuter en groupe. | <p>Droits de parole, tours de parole, respect des propos et des idées des autres membres du groupe, etc.</p> |
|--|--|

Phase d'information

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les éléments du processus de communication. | <p>Éléments du processus de communication : émetteur, récepteur, message, rétroaction, effets, cadre de référence.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les facteurs qui facilitent la communication ou y nuisent. | <p>Communication verbale et non verbale, perceptions, attitudes.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur les techniques de communication efficace. | <p>Introduction, clarté du message, conclusion. Utilisation des diverses techniques de communication.</p> |

- S'informer sur les processus de règlement de conflits avec les pairs, les intervenants et les supérieurs.
Processus pour faciliter le règlement de conflits. Techniques de règlement de conflits, communication non violente, connaissance des ressources ou intervenants disponibles pour le règlement de conflits.
- S'informer sur les particularités de la communication dans le domaine agricole.
Caractéristiques du milieu agricole. Difficultés d'intégration pour les gens non issus du milieu agricole. Difficultés rencontrées par les gens issus du milieu agricole, perceptions et historique familial.

Phase de réalisation

- Participer à des mises en situation sur les attitudes et les comportements à adopter avec différents types d'intervenants du domaine agricole : représentantes ou représentants, spécialistes, travailleuses ou travailleurs, supérieures ou supérieurs, etc.
Moyens de communication. Écoute active. Questionnement. Communication affirmative. Adaptation de sa communication en fonction de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur. Gestion de situations délicates avec des supérieurs ou des collègues.
- Utiliser des outils d'observation.
Utilisation de grilles d'observation, d'autoévaluation et de co-évaluation. Grilles d'évaluation de la participation, des attitudes et de l'appréciation du travail d'équipe. Outil favorisant la réflexion sur son style de communication, ses forces et ses faiblesses.
- Expérimenter des situations normales et difficiles.
Critique constructive. Respect de l'expertise et des commentaires des pairs. Valorisation de la rétroaction par les pairs. Respect mutuel. Situations normales : réalisation de tâches en équipe, sous pression, avec un supérieur et avec des pairs. Situations difficiles : travail avec une personne difficile, dans un contexte stressant, mésentente, problème de coordination, etc.
- Distinguer les différents outils de communication.
Situations favorisant certains outils. Communication écrite ou verbale. Liste des outils de communication disponibles.
- Utiliser un télécopieur.
Utilisation des principales fonctions, page de présentation, indication du nombre total de pages, inscription des coordonnées de l'expéditeur et du destinataire.
- Utiliser un téléphone et une boîte vocale.
Présentation polie et professionnelle. Formules de politesse de base. Techniques pour laisser un message complet, répétition et demande de répétition des informations importantes. Commande de fournitures.

- Envoyer et recevoir les courriels. Utilisation de l'ordinateur : trouver une adresse courriel sur Internet, envoyer des documents par Internet, solliciter des intervenants par Internet. Création d'une signature. Formules de politesse de base dans les communications écrites.
- À partir de situations vécues dans sa vie personnelle et professionnelle, reconnaître son style de communication ainsi que ses forces et faiblesses. Forces et faiblesses, préférences et styles de communication privilégiés.

Phase de synthèse

- Faire le bilan de ses points forts et de ses points faibles relativement à sa façon de communiquer. Bilan personnel sur ses capacités de communication. Autoévaluation des points forts et des points à améliorer.
- Faire le bilan des habiletés acquises durant la formation. Contenu du rapport. Reconnaissance de l'évolution dans les apprentissages. Capacité de se situer au début et à la fin de la formation et de nommer les différences.
- Indiquer des moyens à prendre pour s'améliorer en matière de communication. Contenu du rapport. Suggestions pour améliorer les faiblesses.

Compétence 5 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Amorcer l'exercice du métier.

Éléments de la compétence

- Connaître l'organisation, les politiques et les méthodes de travail d'une entreprise.
- Participer à la réalisation de tâches liées au métier.
- Faire le point sur ses acquis.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage.
- Se fixer des critères pour la sélection des entreprises.
- Répertorier les entreprises susceptibles de recevoir des stagiaires.
- Effectuer des démarches pour obtenir une place de stagiaire.
- Rechercher de l'information concernant l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise choisie ainsi que les tâches à accomplir.

Phase de réalisation

- Observer le contexte de travail : type d'élevage, structure de l'entreprise, fonctions du personnel, conditions de travail, etc.
- Interagir avec le personnel de l'exploitation agricole.
- Appliquer les normes et les façons de faire de l'exploitation agricole.
- Observer le travail du personnel de l'exploitation agricole.
- Coopérer à des tâches liées à la production animale.

Phase de synthèse

- Rédiger un rapport de stage.
- Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant du contenu du rapport produit par la personne responsable du stage dans le milieu de travail.
- Participer à une rencontre de groupe visant la mise en commun des expériences de stage et des apprentissages effectués.

Conditions d'encadrement

- Assurer les conditions nécessaires au bon déroulement du stage.
- Fournir aux élèves des grilles d'observation ou des questionnaires.
- Mettre en place un mécanisme permettant de suivre l'élève dans son milieu de stage, d'être en contact constant avec l'entreprise, d'apporter en temps opportun les modifications nécessaires pour le bon déroulement du stage et de recueillir les commentaires de l'entreprise sur le comportement et l'attitude de la ou du stagiaire.
- Se montrer disponible pour discuter du résumé des observations sur le stage et du rapport d'autoévaluation de chaque élève.

Critères de participation

Phase d'information

- Effectue des démarches pour trouver un milieu de stage.
- Recueille de l'information sur l'entreprise choisie.

Phase de réalisation

- Coopère à l'exécution des tâches.
- Démontre de l'intérêt pour le travail qu'on lui confie.
- Fait preuve de ponctualité et d'assiduité.

Phase de synthèse

- Rédige un rapport de stage.
- Exprime son opinion sur l'expérience de stage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage. | <p>Objectifs du stage, durée, conditions d'encadrement, exigences, critères de participation et règlements en vigueur dans l'entreprise.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Repérer des entreprises en mesure de répondre à ses attentes et à ses besoins. | <p>Consultation de sources diverses. Repérage d'entreprises ayant déjà reçu des stagiaires et étude de l'historique s'y rattachant.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des démarches pour obtenir une place de stagiaire. | <p>Attitudes et comportements favorisant une recherche fructueuse. Prise de contact avec l'employeur et entente sur les modalités du stage. Présentation à l'employeur d'une liste de travaux pour la réussite du stage. Confirmation du stage. Obtention des documents nécessaires pour le stage.</p> |

Phase de réalisation

- S'intégrer à l'équipe de travail.

Observation et respect des façons de faire de l'équipe de travail. Moyens favorisant une intégration harmonieuse. Réunions de travail ou rencontres informelles, travail d'équipe. Réception et transmission d'information. Ouverture aux conseils et aux commentaires. Rétroaction. Vérification de la satisfaction des responsables du stage.
- Adopter des attitudes et des comportements favorisant la réussite de son stage.

Qualités appréciées par l'employeur. Attitudes permettant de retirer les meilleurs bénéfices de l'expérience vécue.
- Consigner de l'information en cours de stage.

Rédaction d'un carnet de bord. Éléments utiles et significatifs pour un compte rendu de l'expérience vécue.
- Observer la réalisation de tâches.

Observation du contexte de travail, des tâches effectuées, de l'application des normes et façons de faire en vigueur, etc. Initiation à de nouvelles techniques de travail ou à de nouveaux procédés. Consignation des observations dans le carnet de bord.
- Dresser un bilan des activités accomplies durant le stage.

Contenu type d'un rapport de stage. Compte rendu d'activités quotidiennes exécutées et observées. Procédés expérimentés ou nouveautés technologiques, apprentissages nouveaux, problèmes rencontrés et solutions retenues, etc. Commentaires reçus sur l'exécution des tâches. Utilisation du carnet de bord.

Phase de synthèse

- S'interroger sur l'atteinte de ses objectifs.

Critères à considérer. Autoévaluation.
- Échanger des points de vue avec d'autres stagiaires au retour du stage.

Bilan de son expérience. Mention des éléments positifs observés et de son niveau de satisfaction. Mention des problèmes survenus et des solutions trouvées. Perception du métier avant et après le stage. Utilisation du rapport de stage.
- Comparer les apprentissages liés au programme d'études avec les activités observées et exécutées en milieu de travail.

Relevé des aspects du métier qui correspondent ou non à la formation quant au milieu de travail, aux pratiques professionnelles, aux exigences de l'emploi, etc.

Compétence 6 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Tenir des registres liés à la production animale.

Contexte de réalisation

- À partir des données obtenues sur la ferme.
- À l'aide de registres manuscrits et informatisés.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels agricoles.
- Pour des registres liés à la santé, à la reproduction et à l'alimentation des animaux, aux champs, à l'entretien de la machinerie, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Choisir un registre. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié du registre. • Prise en considération des données à consigner. |
| 2 Consigner des données dans un registre manuscrit. | <ul style="list-style-type: none"> • Classement approprié des pièces justificatives. • Choix judicieux des données à consigner. • Inscription juste des données dans le registre. • Consignation complète des données pertinentes. • Travail propre et minutieux. |
| 3 Consigner des données dans un tableau. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des données à consigner. • Compilation juste et complète des données. • Organisation correcte des données. • Mise en forme et impression correctes des tableaux et des graphiques. |
| 4 Consigner les données à l'aide d'un logiciel agricole. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des données à consigner. • Inscription juste et complète des données. • Consignation appropriée des données aux endroits spécifiés. • Impression correcte des rapports demandés. |
| 5 Récupérer de l'information dans des registres. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste de l'information à rechercher. • Choix judicieux du registre à consulter. • Repérage rapide de l'information recherchée. • Impression correcte des données, le cas échéant. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Constance et rigueur dans le travail effectué.
- Utilisation appropriée des logiciels, le cas échéant.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|--|---|
| • Saisir l'importance de recueillir des données régulièrement. | Rôle des registres dans l'entreprise. Importance d'avoir une quantité suffisante de données, de leur précision et de leur fréquence. |
| • Saisir l'importance de recueillir des données pour le partage des informations dans le monde agricole. | Utilisation des données pour la mise à jour des données pertinentes à chacune des productions (ex. : modèle laitier canadien), pour les clubs de gestion, pour les associations de races, etc. |
| • Utiliser les principales fonctions d'un système d'exploitation. | Fonctions d'un système d'exploitation : création d'un nouveau fichier, sauvegarde d'un fichier et impression. |
| 1 Choisir un registre. | |
| • Reconnaître les tâches nécessitant l'utilisation d'un registre. | Tâches relatives à l'injection de vaccins, à l'épandage de fumier, à l'entreposage et à la récolte, etc. |
| • Distinguer les caractéristiques d'un registre. | Registre manuscrit ou informatique. Documents contenus dans les registres : inventaire, grille de vérification, rapport de visite, contrôle du lait, carnet de santé, tableau d'alimentation, etc. |
| • Différencier les divers types de registres en fonction de la tâche à effectuer. | Registre sur la santé, la reproduction, l'alimentation, les champs, l'entretien de la machinerie, les stocks de récolte, etc. |
| 2 Consigner des données dans un registre manuscrit. | |
| • Choisir les données à consigner. | Données telles que : tâche, date, nom de l'animal, numéro du champ, doses, quantités et unités de mesure, etc. |
| • Distinguer les principaux systèmes de classement des pièces justificatives. | Pour les pièces justificatives telles que la facture, le bon de commande, le bon de réception, le rapport de visite des divers intervenants, etc. Classement de l'information par fournisseur, par mois ou selon les autres méthodes utilisées par l'entreprise agricole. |

- Reconnaître l'importance de consigner toutes les données. Importance pour la prise de décision, le partage de l'information avec des spécialistes, etc.
 - Reconnaître l'importance d'une inscription claire et minutieuse des données. À l'encre, écriture lisible, sans endommager le registre. Conséquences d'une inscription imprécise.
- 3 Consigner des données dans un tableau.
- Utiliser les fonctions de base d'un tableau. Utilisation de feuilles de travail déjà conçues ou vierges. Organisation des données dans des tableaux et à l'aide de graphiques. Inscription des titres des tableaux et graphiques, des titres des axes, des onglets. Enregistrement des fichiers à l'endroit approprié. Établissement des zones d'impression. Impression des tableaux et des graphiques.
 - Inscrire les unités de mesure utilisées. Précision sur les quantités à l'aide des unités métriques ou impériales. Endroit spécifique dans les fiches de travail pour inscrire les unités.
 - Appliquer la marche à suivre pour l'inscription des données. Séquence logique d'inscription des données, en fonction de la date, d'un numéro de champ, du nom de l'animal, etc. Organisation logique des données dans les tableaux et graphiques.
- 4 Consigner les données à l'aide d'un logiciel agricole.
- Saisir l'importance d'inscrire les données de façon rigoureuse. Rôle des informations pour le développement de l'entreprise. Erreurs fréquentes d'inscription telles que la mauvaise transcription du contenu du calepin vers le registre informatique. Inscription de toutes les données.
 - Utiliser les fonctions de base d'un logiciel agricole. Fonctions de base d'un logiciel agricole : ouverture d'une séance, sélection de l'endroit approprié pour inscrire les données, navigation dans le logiciel et repérage dans les divers onglets. Impression des données inscrites et des rapports.
- 5 Récupérer de l'information dans des registres.
- Déterminer les registres susceptibles de contenir les données recherchées. Parmi les registres sur la ferme. Selon le type et la précision des données recherchées.
 - Se repérer dans un registre. À l'aide des index, des titres des tableaux et des graphiques. Selon le système de classement des pièces justificatives.

Compétence 7 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Récolter des produits végétaux.

Contexte de réalisation

- Pour la récolte de plantes fourragères, de céréales à paille, de maïs-grain ou d'oléo-protéagineuses.
- À partir de directives de son supérieur ou de sa supérieure.
- À l'aide de tracteurs.
- À l'aide de machinerie et d'équipement de récolte, de conditionnement et d'entreposage.
- À l'aide des manuels d'opération du tracteur, de la machinerie et de l'équipement.
- En collaboration avec une équipe de travail.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail à effectuer.

Critères de performance

- Détermination juste des tâches à accomplir ainsi que de la machinerie et de l'équipement nécessaires.
- Prise en considération du type de produit à récolter.
- Prise en considération du stade de croissance de la culture et des conditions climatiques.
- Communication efficace avec les autres personnes concernées.

2 Préparer la machinerie et l'équipement de récolte.

- Vérification attentive du fonctionnement de la machinerie et de l'équipement.
- Réalisation correcte de l'entretien courant.
- Réglages appropriés selon les cultures et les conditions de récolte.
- Respect des directives du fabricant de la machinerie et de l'équipement.
- Propreté du travail.

3 Appliquer différentes techniques de récolte.

- Application correcte des méthodes de récolte.
- Vitesse de travail adaptée aux conditions de récolte.
- Vérification attentive du travail effectué et de la qualité de la récolte.
- Respect des directives du fabricant de la machinerie et de l'équipement.
- Utilisation précise des instruments de mesure.
- Respect de la capacité de la machinerie.
- Coordination efficace avec l'équipe de travail.

- | | | |
|---|--|--|
| 4 | Conditionner une récolte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'équipement de conditionnement. • Respect des méthodes de conditionnement. • Vérification attentive de la qualité de la récolte. • Utilisation précise des instruments de mesure. |
| 5 | Entreposer une récolte. | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation correcte de l'équipement et des structures d'entreposage. • Utilisation précise des instruments de mesure. • Utilisation appropriée de l'équipement de manutention. • Vérification attentive de la qualité de la récolte entreposée. • Respect des méthodes d'entreposage. |
| 6 | Nettoyer et ranger la machinerie et l'équipement de récolte. | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage complet des différentes parties de la machinerie et de l'équipement. • Utilisation appropriée de l'équipement de nettoyage. • Respect de l'ordre de rangement des outils, de l'équipement et de la machinerie dans le garage ou l'entrepôt. |
| 7 | Inscrire les données dans le registre des champs. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du registre. • Compilation juste et complète des données relatives aux récoltes. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect du Code de la sécurité routière.
- Respect de la signalisation routière.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation consciencieuse du tracteur, de la machinerie et de l'équipement de récolte.
- Respect des règles d'une conduite préventive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Planifier le travail à effectuer. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner son travail avec celui de ses collègues. | Ordre logique de réalisation. Effet d'une mauvaise communication. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les cultures d'importance agricole. | Caractéristiques physiques liées à la récolte. Utilisation. |

- Vérifier l'état d'une culture. Cultures d'importance agricole. Stades de croissance. Signes de maturité. Pourcentage d'humidité.
 - Déterminer la machinerie et l'équipement nécessaires pour la récolte. Utilisation. Capacité. Rendement. Caractéristiques.
- 2 Préparer la machinerie et l'équipement de récolte.
- Vérifier le fonctionnement de la machinerie et de l'équipement. Principes de fonctionnement. Évaluation de l'état général. Identification des points de vérification. Tension des courroies et des chaînes. Points d'affûtage.
 - Graisser et lubrifier la machinerie. Types de lubrifiant et de graisse. Localisation des points de graissage et des réserves d'huile. Quantités nécessaires. Fréquence de la lubrification. Directives du fabricant.
 - Ajuster et régler les différents systèmes de récolte. Selon les conditions de récolte, la culture, l'utilisation prévue. Pression des pneus. Directives du fabricant.
- 3 Appliquer différentes techniques de récolte.
- Opérer la machinerie et l'équipement de récolte pour les plantes fourragères. Techniques de récolte. Manœuvres de base. Vitesse appropriée. Séquence des opérations. Hauteur et longueur de coupe. Manipulation de la culture fauchée.
 - Opérer la machinerie et l'équipement de récolte pour les céréales à paille, le maïs-grain ou le soya. Techniques de récolte. Manœuvres de base. Vitesse appropriée. Séquence des opérations.
 - Évaluer les « pertes aux champs ». Quantité laissée dans les champs. Sources des pertes. Ajustement de la machinerie. Méthodes de travail.
 - Vérifier la qualité d'une récolte. Utilisation de critères : taux d'humidité, longueur de coupe, poids spécifique, température, absence de moisissure, odeur, maturité, etc.
 - Utiliser des instruments de mesure. Instruments de mesure : testeurs d'humidité, balance, etc. Méthodes d'utilisation.
- 4 Conditionner une récolte.
- Assurer le fonctionnement d'un système de séchage. Démarrage. Ajustement. Vitesse d'opération. Température de fonctionnement. Entretien courant.
 - Utiliser des produits de conservation. Préparation. Application. Types de produits de conservation.

- 5 Entreposer une récolte.
- Distinguer les méthodes d'entreposage. Types de silos, méthodes d'enrobage et autres structures d'entreposage.
 - Préparer un site d'entreposage. Nettoyage du site d'entreposage. Entretien courant.
 - Reconnaître le fonctionnement d'un système d'entreposage. Séquence des opérations. Ajustement des contrôles automatiques et manuels.
 - Utiliser de l'équipement de manutention. Équipement de manutention : tracteur équipé d'une pince ou d'une fourche, remorque à grain, vis à grain, élévateurs, etc. Règles de sécurité.
 - Vérifier la qualité d'un produit récolté. Vérification des conditions d'entreposage. Utilisation de critères : taux d'humidité, longueur de coupe, température, absence de moisissure, odeur, maturité, poids spécifique, etc.
- 6 Nettoyer et ranger la machinerie et l'équipement de récolte.
- Utiliser l'équipement de nettoyage. Équipement de nettoyage : laveuse à pression, soufflette à air comprimé, aspirateur, brosses, etc. Équipement de protection. Séquence d'utilisation. Dangers d'utilisation. Précautions d'usage.
 - Reconnaître les règles qui régissent le rangement des outils, de l'équipement et de la machinerie. Endroit. Propreté. Classification selon la grosseur. Ordre d'utilisation. Facilité de manutention.
- 7 Incrire les données dans le registre des champs.
- Reconnaître les données à consigner. Taux d'humidité. Qualité. Couleur. Odeur. Température. Quantité. Poids spécifique.
 - Reconnaître l'importance des données recueillies. Estimation des rendements. Suivi des coûts de séchage. Planification de l'utilisation des produits récoltés. Planification des cultures pour la prochaine année.

Compétence 8 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Épandre des fumiers.

Contexte de réalisation

- À partir des directives fournies par la supérieure ou le supérieur.
- À partir des registres de l'entreprise.
- À l'aide d'un tracteur, de la machinerie et des outils appropriés.
- Pour l'épandage de différents types de fumiers : fumiers solides, fumiers compostés, lisiers, purins, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Planifier le travail à effectuer. | <ul style="list-style-type: none"> • Lecture juste des données contenues dans le programme d'application des fumiers en vigueur sur la ferme. • Choix judicieux du type de fumier à épandre. • Validation appropriée de la tâche à effectuer auprès de la supérieure ou du supérieur. |
| 2 Choisir et préparer la machinerie pour l'épandage des fumiers. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux de la machinerie en fonction du type de fumier à épandre. • Utilisation appropriée des outils de calibrage. • Respect de la méthode de calibrage de l'épandeur. • Réglage conforme de la machinerie. |
| 3 Épandre différents types de fumiers. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la machinerie et du tracteur. • Respect du lieu d'épandage déterminé par la supérieure ou le supérieur. • Application appropriée des fumiers. |
| 4 Nettoyer et ranger la machinerie. | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage correct de la machinerie et du tracteur. • Réalisation correcte de l'entretien courant de la machinerie. • Rangement de la machinerie à l'endroit approprié. • Rangement selon une séquence logique d'utilisation future de la machinerie. |

- 5 Inscrire les données dans le registre d'épandage.
- Choix judicieux du registre.
 - Compilation juste et complète des données pertinentes à l'épandage des fumiers.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.
- Respect des mesures visant à protéger l'environnement.
- Respect du Code de la sécurité routière.
- Respect de la signalisation routière.
- Utilisation consciencieuse du tracteur et de la machinerie.
- Respect des règles d'une conduite préventive.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Planifier le travail à effectuer.
- Repérer des données liées à l'épandage des fumiers. Dans un registre de champ, dans un programme de gestion des fumiers, dans les consignes remises par la supérieure ou le supérieur.
 - Distinguer les données importantes dans un registre. Le lieu d'épandage, la quantité à appliquer, le moment opportun.
 - Appliquer la réglementation sur l'épandage des fumiers. Réglementation relative aux quantités maximales prescrites selon le type de sol, les conditions de sol et le moment de l'année, ainsi qu'aux distances d'épandage par rapport aux cours d'eau et aux zones habitées.
 - Distinguer les propriétés des différents types de fumiers. Différents types de fumiers : fumiers solides, fumiers compostés, lisiers, purins, etc. Propriétés physiques et chimiques, valeur fertilisante et niveau d'amendement.
 - Reconnaître les conditions d'utilisation des différents types de fumiers. Conditions d'utilisation : type de culture, type de sol, moment de l'année, vitesse d'incorporation, etc.
- 2 Choisir et préparer la machinerie pour l'épandage des fumiers.
- Distinguer les différents types d'épandeurs. Différents types d'épandeurs : épandeur latéral ou arrière, citerne, avec rampe d'aspersion, etc.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les étapes de calibrage de divers types d'épandeurs. | Procédures pour effectuer le calibrage des épandeurs de fumier solide ou liquide. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître la marche à suivre pour le remplissage et le déplacement de l'épandeur. | Remplissage de l'épandeur avec chargeur ou pompe, préparation pour circuler sur la voie publique, s'il y a lieu. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les situations à risque pour la protection de l'environnement. | Déversement sur les lieux de chargement. Chargement de l'épandeur. Importance de la précision du calibrage. |
| 3 Épandre différents types de fumiers. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'épandeur en marche. | Vitesse et régime du moteur. Engagement de la prise de force. Vérification du fonctionnement. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les critères de qualité d'un épandage. | Uniformité d'application, protection des fossés et des cours d'eau, répartition du fumier, injection, le cas échéant, effets du chevauchement. |
| 4 Nettoyer et ranger la machinerie. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer l'entretien courant à la fin de la journée. | Tâches d'entretien : lavage à l'eau du tracteur et de l'épandeur, nettoyage des roues, nettoyage du mécanisme de l'épandeur et graissage, si nécessaire. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'utilité d'une séquence logique de rangement. | Disposition de la machinerie à l'endroit approprié, espace pour entrer ou sortir les autres pièces d'équipement et de machinerie utilisées tôt au printemps. |
| 5 Inscrire les données dans le registre d'épandage. | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les données à consigner après l'épandage. | Date, quantité appliquée, lieu, travail du sol effectué, le cas échéant, type de culture, le cas échéant, type de fumier, etc. |

Compétence 9 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer la préparation primaire du sol.

Contexte de réalisation

- Dans un champ.
- À partir de directives de sa supérieure ou de son supérieur.
- À l'aide d'un tracteur et d'instruments aratoires.
- À l'aide des manuels d'opération du tracteur et des instruments aratoires.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail à effectuer.

Critères de performance

- Détermination juste des tâches à accomplir ainsi que de l'instrument aratoire nécessaire.
- Choix judicieux de l'instrument aratoire selon :
 - le type de sol et sa condition;
 - la prochaine culture;
 - les pratiques de conservation des sols;
 - les méthodes culturales de l'entreprise;
 - les conditions climatiques.

2 Préparer l'instrument aratoire.

- Vérification attentive du bon fonctionnement de l'instrument.
- Réalisation appropriée de l'entretien courant de l'instrument.
- Réglages appropriés selon le travail du sol désiré et l'instrument utilisé.
- Respect des directives du fabricant.

3 Manœuvrer l'instrument aratoire.

- Application correcte des méthodes de préparation du sol.
- Vérification attentive du travail effectué et de la qualité de la préparation du sol.
- Respect de la capacité de l'instrument aratoire.

4 Nettoyer et ranger l'instrument aratoire.

- Nettoyage complet des différentes parties de l'instrument.
- Utilisation appropriée de l'équipement de nettoyage.
- Préparation correcte en vue du remisage.
- Respect de l'ordre de rangement des outils, de l'équipement et de la machinerie dans l'entrepôt ou le garage.

- 5 Inscrire les données dans les registres des champs.
- Choix judicieux du registre.
 - Compilation juste et complète des données.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Respect du Code de la sécurité routière.
 - Respect de la signalisation routière.
 - Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
 - Utilisation consciencieuse du tracteur et des instruments aratoires.
 - Respect des règles d'une conduite préventive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Planifier le travail à effectuer.
- Vérifier l'état du sol. Types de sols. Conditions de sol (structure, sec, mouillé, compaction, érosion, égouttement, drainage, quantité de résidus, prochaine culture).
 - Reconnaître les différentes pratiques culturales de conservation des sols. Techniques telles que : semis direct, culture sur billons, travail minimum du sol, etc. Rotation des cultures. Quantité de résidus laissés en surface. Utilisation de bandes riveraines. Problèmes d'érosion hydrique et éolienne.
 - Déterminer les instruments aratoires nécessaires à différents travaux. Utilisation visée. Capacité. Rendement. Caractéristiques. Types d'instruments aratoires.
- 2 Préparer l'instrument aratoire.
- Vérifier le fonctionnement de l'instrument aratoire. Principes de fonctionnement. Évaluation de l'état général de l'instrument. Identification des points de vérification. Points d'usure. Apport des corrections appropriées.
 - Graisser l'instrument aratoire. Types de graisse. Localisation des points de graissage. Utilisation du manuel d'opération. Quantité nécessaire. Fréquence du graissage. Directives du fabricant.

- Ajuster et régler le tracteur et l'instrument aratoire. Selon les types de sols, la profondeur de travail, la largeur de travail, la pratique de conservation des sols. Ajustement de l'écartement des pneus du tracteur. Ajustement à l'atelier et au champ. Directives du fabricant.
- 3 Manœuvrer l'instrument aratoire.
- Reconnaître les principaux instruments aratoires. Instruments aratoires : charrue, chisel, déchaumeuse, appareils combinés, etc.
 - Utiliser une charrue. Largeur et profondeur de labour. Rectitude des sillons. Quantité de résidus laissés en surface. Méthode d'enfouissement des résidus laissés en surface. Séquence des opérations.
 - Utiliser un chisel. Profondeur de travail. Orientation du travail. Quantité de résidus laissés en surface. Méthode d'enfouissement des résidus laissés en surface. Séquence des opérations.
 - Vérifier la préparation du sol. Critères de vérification. Importance de l'ajustement continu de la machinerie aratoire.
- 4 Nettoyer et ranger l'instrument aratoire.
- Laver un instrument aratoire. Utilisation d'une laveuse à pression, le cas échéant. Équipement de protection, le cas échéant. Précautions d'usage.
 - Reconnaître l'importance du rangement de la machinerie. Choix de l'endroit. Propreté. Classification selon la taille. Méthodes de remisage. Ordre d'utilisation. Facilité de manutention.
- 5 Inscrire les données dans les registres des champs.
- Reconnaître les données à consigner. Champ travaillé. Opération effectuée. Conditions climatiques. Qualité du travail réalisé.
 - Reconnaître l'importance des données recueillies. Planification des cultures pour la prochaine année. Opérations futures de travail du sol à effectuer.

Compétence 10 Durée 105 h Unités 7

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Nourrir les animaux.

Contexte de réalisation

- À partir d'un programme d'alimentation.
- À partir de directives d'une supérieure ou d'un supérieur.
- À l'aide de fourrages, de moulées, de concentrés, de maïs humide, etc.
- À l'aide de l'équipement servant à l'alimentation.

Éléments de la compétence

1 Planifier la distribution des aliments aux animaux.

Critères de performance

- Respect de la séquence de distribution des aliments, s'il y a lieu.
- Respect du programme alimentaire.
- Respect des besoins alimentaires selon la catégorie et le stade de développement de l'animal.
- Échantillonnage correct des aliments de la ferme.

2 Préparer les aliments.

- Reconnaissance juste des aliments, de la moulée et des suppléments nutritifs servant à alimenter les animaux.
- Détermination juste de la qualité et de la quantité des aliments.
- Utilisation appropriée des systèmes de mélanges, le cas échéant.
- Respect des recettes.
- Vérification attentive du mélange, le cas échéant.

3 Approvisionner les animaux en eau.

- Vérification attentive des abreuvoirs (débit, état général, propreté).
- Vérification juste de la qualité de l'eau.

4 Distribuer les aliments aux animaux.

- Respect de la planification établie.
- Utilisation appropriée du système de distribution.
- Respect des quantités dans le cas d'une distribution manuelle.
- Respect des groupes d'alimentation, s'il y a lieu.

- | | | |
|---|---|---|
| 5 | Vérifier la consommation des animaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste de la quantité ingérée. • Vérification correcte de l'aspect du fumier. |
| 6 | Commander et réceptionner les aliments, moulées et suppléments. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification précise des réserves d'aliments. • Consultation attentive des registres. • Vérification précise des commandes à faire auprès de la supérieure ou du supérieur. • Établissement d'une commande claire et précise. • Vérification juste de la marchandise reçue. |
| 7 | Nettoyer et ranger l'aire de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage complet des aires d'alimentation. • Nettoyage complet des aires d'entreposage. |
| 8 | Inscrire les données dans le registre du troupeau. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du registre. • Compilation juste et complète des données. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et sécurité au travail.
- Respect des normes d'hygiène et de salubrité.
- Utilisation consciencieuse des systèmes servant à l'alimentation.
- Respect des directives de la supérieure ou du supérieur.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | Planifier la distribution des aliments aux animaux. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Consulter le programme alimentaire. | Aliments utilisés dans l'alimentation des animaux. Groupes d'alimentation. Recettes. Quantités à distribuer. Registres d'alimentation. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les propriétés nutritives des aliments. | Caractéristiques des aliments : source de protéines, de fibres et d'énergie; rôles. Principes de substitution. Information sur les étiquettes. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les besoins alimentaires des animaux. | Protéines. Fibres. Minéraux. Vitamines. Stades de développement. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance de respecter la séquence de distribution des aliments. | Selon le système digestif. Selon le programme alimentaire. Selon les groupes d'alimentation ou le stade de développement. |

- Prélever un échantillon d'aliment. Technique d'échantillonnage. Instrument d'échantillonnage : sonde, etc.
- 2 Préparer les aliments.
- Reconnaître les aliments disponibles sur la ferme. Aliments : fourrages, céréales, maïs-grain humide, moulées, suppléments, etc.
 - Vérifier la qualité des aliments. Apparence, odeur, présence de moisissures, etc.
 - Reconnaître l'importance de respecter les recettes. Selon le programme alimentaire. Selon les aliments disponibles. Selon le taux d'humidité.
 - Ajuster ou calibrer les systèmes de mélange, le cas échéant. Selon les directives du fabricant. Selon les aliments disponibles. Selon les recettes.
 - Utiliser le système de mélange des aliments, le cas échéant. Procédures de démarrage. Fonctionnement.
- 3 Approvisionner les animaux en eau.
- Reconnaître l'importance de l'eau dans l'alimentation des animaux. Effet sur la santé et la production, le cas échéant.
 - S'assurer de la qualité de l'eau. Température. Propreté.
 - S'assurer de l'approvisionnement efficace de l'eau. Fonctionnement des abreuvoirs. Débit. Consommation moyenne selon l'animal.
- 4 Distribuer les aliments aux animaux.
- Ajuster les systèmes de distribution, le cas échéant. Selon les directives du fabricant. Selon les aliments disponibles. Selon les recettes.
 - Assurer le bon fonctionnement du système de distribution des aliments, le cas échéant. Procédures de démarrage. Fonctionnement.
 - S'assurer de la quantité et du type d'aliments distribués aux animaux. Selon les groupes d'animaux. Selon le stade de développement.
 - Assurer le sevrage des jeunes animaux. Méthode de sevrage, suivi de l'alimentation.
- 5 Vérifier la consommation des animaux.
- Reconnaître l'importance de la qualité de l'alimentation. Effets néfastes des aliments de mauvaise qualité. Symptômes d'alimentation déficiente. Cote de chair. État de santé. Courbe de croissance. Présence de toxines. Mauvaise digestion des grains entiers. Effet de la longueur de hachage de l'ensilage sur la digestion.
 - Vérifier les niveaux d'ingestion et de refus des aliments. Niveau de gaspillage. Quantité ingérée. Sélection des aliments par l'animal.

- 6 Commander et réceptionner les aliments, moulées et suppléments.
- Déterminer les aliments à commander. Étiquettes des emballages des aliments. Fiche de renseignement. Registres d'alimentation.
 - Vérifier les réserves d'aliments. Systèmes d'entreposage. Type de silos.
 - Commander les aliments. Sources d'approvisionnement. Calcul des quantités nécessaires. Bon de commande et de livraison. Vérification des livraisons.
- 7 Nettoyer et ranger l'aire de travail.
- Reconnaître l'importance de la propreté des aires d'alimentation et d'entreposage. Contamination des aliments. Présence de vermine.
- 8 Inscrire les données dans le registre du troupeau.
- Reconnaître les données à consigner. Quantité distribuée. Type d'aliments. Quantité commandée. Qualité des aliments. Valeur nutritive.
 - Reconnaître l'importance des données recueillies. Effets sur la production, la santé, la croissance.

Compétence 11 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prodiguer des soins aux animaux.

Contexte de réalisation

- À partir d'un programme de soins ou d'un registre.
- À partir des directives de la supérieure ou du supérieur relativement aux traitements.
- À partir des recommandations de la ou du vétérinaire, le cas échéant.
- À l'aide du matériel et de l'équipement nécessaires.

Éléments de la compétence

- 1 Planifier le travail à effectuer.
- 2 Préparer le matériel et les instruments pour l'intervention.
- 3 Appliquer des mesures préventives de santé animale.
- 4 Donner des soins d'entretien aux animaux.
- 5 Traiter des blessures et des problèmes de santé mineurs.

Critères de performance

- Observation de l'état de santé des animaux.
- Validation appropriée de la tâche avec la supérieure ou le supérieur.
- Lecture juste des données contenues dans le registre.
- Choix judicieux des instruments et du matériel.
- Choix judicieux du lieu d'intervention.
- Préparation appropriée des instruments et du lieu d'intervention.
- Ajustement approprié des conditions environnementales de l'élevage.
- Administration correcte des vaccins et autres traitements préventifs.
- Contrôle approprié des parasites.
- Application correcte des règles de quarantaine et d'acclimatation.
- Application exacte des techniques d'entretien.
- Soins d'entretien appropriés pour les animaux adultes et naissants.
- Respect de la fréquence des soins d'entretien.
- Traitement approprié des blessures et des problèmes de santé mineurs.
- Respect des étapes de réalisation des interventions.
- Prise en considération de l'état de l'animal.
- Appréciation juste de la gravité de la blessure et du problème de santé.

- 6 Réagir en cas de blessures ou de problèmes de santé majeurs.
- Évaluation pertinente de la gravité et de l'urgence de la situation.
 - Application rapide et efficace des mesures en cas d'urgence.
 - Vérification appropriée de la marche à suivre auprès de la supérieure ou du supérieur.
 - Assistance continue auprès de l'animal en détresse.
 - Sélection et élimination appropriées des animaux souffrants ou non conformes, le cas échéant.
 - Préparation appropriée de la visite du médecin vétérinaire.
- 7 Suivre l'état de santé de l'animal soigné.
- Vérification appropriée de l'état de santé après les interventions.
 - Application appropriée du protocole de rappel pour les vaccins et l'administration d'autres médicaments.
 - Respect des recommandations du médecin vétérinaire, le cas échéant.
- 8 Inscrire les données dans le registre du troupeau.
- Choix judicieux du registre.
 - Compilation juste et complète des données relatives aux soins des animaux.
 - Inscription régulière des données recueillies lors du suivi.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Interprétation juste du comportement animal.
- Souci du bien-être animal.
- Respect des normes de salubrité et d'hygiène.
- Manipulation sécuritaire des instruments.
- Approche sécuritaire des animaux.
- Interventions conformes aux recommandations du médecin vétérinaire traitant.
- Respect des consignes de sa supérieure ou de son supérieur.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- Reconnaître les situations à risque pour la santé et la sécurité humaine. Animaux agités, maladies transmissibles à l'humain, équipement de protection personnelle.

- Repérer les symptômes de différentes blessures et maladies. Maladies communes dans la production désignée. Blessures courantes selon le type d'élevage.
 - Reconnaître les conditions du bien-être animal. Attitude envers les animaux. Conditions de bien-être animal : superficie des aires de logement, procédures réduisant la douleur, besoins physiologiques fondamentaux, etc.
 - Reconnaître les conditions d'hygiène et de salubrité à respecter lors des interventions. Propreté du matériel, utilisation de produits désinfectants, utilisation des vêtements appropriés. Méthodes de préparation de l'animal : tonte, lavage, désinfection, etc.
 - Distinguer un état normal d'un état anormal chez un animal. Abattement, lustre de la peau ou des poils, yeux livides, écoulement nasal, toux, respiration rapide ou difficile, boiterie, posture anormale, agitation, refus de s'alimenter, perte de poids, anorexie.
- 1 Planifier le travail à effectuer.
- Distinguer les tâches de l'ouvrière et de l'ouvrier, de sa supérieure ou de son supérieur et du médecin vétérinaire. Limite de la tâche de l'ouvrière et de l'ouvrier, rôle du médecin vétérinaire et de la supérieure ou du supérieur.
 - Consulter un programme ou un registre de santé. Principaux composants d'un registre, utilisation du registre pour planifier le travail.
 - Reconnaître les interventions qui nécessitent les recommandations d'un médecin vétérinaire. Principales recommandations du médecin vétérinaire concernant diverses interventions.
- 2 Préparer le matériel et les instruments pour l'intervention.
- Reconnaître les instruments et le matériel nécessaires à chaque intervention. Instruments : meule, sécateurs, fer à brûler les cornes, pinces, etc.
Matériel : bandage, solution désinfectante, eau, seau, etc.
Choix de l'équipement de protection personnelle : gants, lunettes.
 - Appliquer les règles d'hygiène et de salubrité. Nettoyage, désinfection, choix d'un endroit propre, isolation suffisante des autres animaux, utilisation de l'équipement de protection personnelle et des vêtements appropriés.
 - Sélectionner un endroit. Enclos de quarantaine, salle d'acclimatation, infirmerie, cage de contention, logette.
Température appropriée, lumière suffisante, accès à un téléphone ou à de l'aide en cas de besoin, possibilité de travailler en équipe, accès à de l'eau ou à de la nourriture pour l'animal, le cas échéant. Espace suffisant pour circuler.

- 3 Appliquer des mesures préventives de santé animale.
- Reconnaître les conditions environnementales propices au développement de problèmes de santé animale. Température, humidité, ventilation, protection contre le vent. Protocole de biosécurité : désinfection des bottes lors de la présence de visiteurs, etc.
 - Injecter des vaccins. Étapes de réalisation : mesure de la quantité, préparation de la seringue, immobilisation de l'animal, préparation du site d'injection, injection intramusculaire ou sous-cutanée, vérification du travail.
 - Contrôler les parasites internes et externes. Mesure et administration de vermifuges et d'autres moyens de contrôle selon la recommandation du médecin vétérinaire, les indications du producteur, la fiche du produit.
 - Isoler les animaux nouvellement introduits ou ayant des problèmes de santé. Aire de quarantaine ou d'acclimatation, contrôle des mouvements entre animaux sains et malades. Mode de transmission des maladies.
- 4 Donner des soins d'entretien aux animaux.
- Distinguer les soins d'entretien courant. Brossage, nettoyage, tonte, taille des onglons, etc.
 - Reconnaître les soins à dispenser aux nouveau-nés. Soins de base à la naissance, castration, gavage. Le cas échéant, taille des queues et des dents, écornage.
- 5 Traiter des blessures et des problèmes de santé mineurs.
- Déterminer la gravité des blessures et des problèmes de santé. Blessures et problèmes de santé mineurs, majeurs et situation d'urgence. Connaissance des symptômes liés aux principales blessures et problèmes de santé. Selon le programme de soins à la ferme, selon les recommandations du médecin vétérinaire traitant, selon les instructions de la supérieure ou du supérieur.
 - Associer les principales blessures mineures à leur traitement. Principales blessures selon le type d'élevage. Nettoyage et désinfection de la plaie, application d'un onguent ou autre médication, points de suture, bandage, etc.
 - Associer les principaux problèmes de santé mineurs aux traitements recommandés. Traitements : installation d'un soluté, injection ou administration de médicaments. Selon les recommandations de la supérieure ou du supérieur ou du médecin vétérinaire, les pratiques habituelles dans le milieu, la gravité du problème de santé.

- Manipuler des instruments. Instruments : meule, sécateur, pinces ou autre outil. Désinfection du matériel. Position de travail ergonomique. Règles de sécurité lors de la manipulation. Règles de salubrité et d'hygiène.
 - Reconnaître les critères de validité d'une intervention. Bandage solide, injection et ingestion complètes du médicament ou du vaccin, angle de coupe des sabots, etc.
 - Reconnaître les correctifs à apporter. Correctifs : refaire un bandage, injection de la portion manquante du vaccin ou du médicament, révision de la procédure, changement d'instruments, etc.
- 6 Réagir en cas de blessures ou de problèmes de santé majeurs.
- Reconnaître les blessures et problèmes de santé majeurs. Problème à la naissance, problèmes majeurs selon la production animale.
 - Reconnaître les situations d'urgence. Indications d'une situation d'urgence. État léthargique, fièvre persistante, animal souffrant, refus de s'alimenter ou de se lever.
 - Reconnaître la procédure à suivre en cas d'urgence. Indications de la supérieure ou du supérieur, situations nécessitant l'intervention d'un médecin vétérinaire, moment approprié pour demander de l'aide.
 - Sélectionner les animaux à éliminer. Euthanasie, procédure d'élimination, abattoir. Protocole établi. Consultation de la supérieure ou du supérieur au besoin. Pour des animaux souffrants, irrécupérables, non conformes (malformation affectant la production).
 - Préparer et assister à une visite du médecin vétérinaire. Communication des données pertinentes, consultation du protocole de suivi, assistance, préparation des instruments, le cas échéant. Importance de la collaboration.
- 7 Suivre l'état de santé de l'animal soigné.
- Reconnaître les éléments à vérifier après l'intervention. Observation de l'amélioration ou de la dégradation de la situation.
 - Communiquer le suivi à la supérieure ou au supérieur. Information sur l'état de santé, la progression ou la régression, discussion sur l'ajustement du traitement ou la modification des consignes de départ.
 - Identifier les animaux sous traitement. Différentes méthodes d'identification.

8 Inscrire les données dans le registre du troupeau.

- Reconnaître les types de registres liés aux soins des animaux. Registres : calendrier de soins d'entretien, programme de soins, registre manuscrit ou informatique.
- Reconnaître les données relatives aux soins des animaux à inscrire dans le registre. Données : nom et numéro de référence de l'animal, étiquette, date de l'intervention, type d'intervention, dates prévues des prochaines interventions, nom et quantité du produit utilisé (dose de vaccin, médicament, vermifuge, durée du retrait, etc.).

Compétence 12 Durée 105 h Unités 7

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des opérations liées à la reproduction des animaux.

Contexte de réalisation

- À partir d'un programme de reproduction, d'un calendrier de reproduction ou d'un registre.
- Avec des animaux reproducteurs.
- À l'aide d'outils et d'instruments.
- De façon autonome ou en soutien à une ou un spécialiste.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | | |
|---|--|---|
| 1 | Planifier le travail à effectuer. | <ul style="list-style-type: none"> • Lecture juste des données contenues dans le programme de reproduction. • Confirmation régulière des données auprès de la supérieure ou du supérieur. • Validation appropriée de la tâche auprès de la supérieure ou du supérieur. |
| 2 | Détecter les chaleurs des reproductrices. | <ul style="list-style-type: none"> • Observation juste des signes de chaleurs. • Application appropriée des procédures en cas de détection positive des chaleurs. |
| 3 | Choisir et préparer les instruments et le lieu de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des instruments et du lieu. • Préparation appropriée des instruments et du lieu. |
| 4 | Appliquer le mode de reproduction prévu. | <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement sécuritaire des animaux reproducteurs. • Supervision appropriée des saillies naturelles, le cas échéant. • Application précise des techniques de reproduction artificielles, le cas échéant. • Assistance efficace auprès de la personne spécialiste lors de l'application des techniques de reproduction, le cas échéant. |
| 5 | Effectuer le suivi des reproductrices gestantes. | <ul style="list-style-type: none"> • Assistance appropriée auprès de la personne spécialiste lors de la détection, le cas échéant. • Utilisation appropriée de l'équipement lors de la détection des gestations, le cas échéant. • Appréciation correcte de l'état de santé de la reproductrice tout au long de la gestation. • Reconnaissance juste des signes précurseurs de la mise bas. |

- 6 Exécuter les travaux relatifs à la mise bas.
- Déplacement sécuritaire de la reproductrice.
 - Choix judicieux du lieu de la mise bas.
 - Préparation appropriée de la reproductrice.
 - Attention soutenue à toutes les étapes de la mise bas.
 - Évaluation juste du déroulement de la mise bas.
 - Reconnaissance juste de situations nécessitant le recours à un médecin vétérinaire.
- 7 Inscrire les données dans le registre du troupeau.
- Choix judicieux du registre.
 - Compilation juste et complète des données pertinentes à la reproduction des animaux.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Souci du bien-être de l'animal.
- Respect des normes de salubrité et d'hygiène.
- Manipulation sécuritaire des instruments.
- Approche sécuritaire des animaux.
- Interventions conformes aux recommandations du médecin vétérinaire traitant.
- Respect des consignes de sa supérieure ou de son supérieur.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les principaux composants des systèmes reproducteurs mâle et femelle. | Anatomie et physiologie de base du système reproducteur. Cycle œstral. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les critères de choix des reproducteurs. | Valeur d'élevage estimée, pedigree, points à améliorer chez la reproductrice, etc. Héritabilité. |
| <p>1 Planifier le travail à effectuer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulter un programme, un calendrier et un registre de reproduction. | Principaux composants. Utilisation d'outils pour planifier le travail : cadran de régie, calendrier de reproduction, etc. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Valider le travail à effectuer auprès de la supérieure ou du supérieur. | Ajustement des données contenues dans les registres auprès de la supérieure ou du supérieur. Clarification des étapes de réalisation. |

- 2 Détecter les chaleurs des reproductrices.
- Reconnaître les signes de chaleurs des reproductrices. Fréquence d'observation, signes visibles avant, pendant et après les chaleurs. En relation avec le cycle reproducteur de l'animal, les changements physiologiques et les principales hormones impliquées.
 - Détecter des anomalies liées aux chaleurs. Absence de chaleurs, retour en chaleurs, comparaison avec le calendrier de reproduction.
 - Reconnaître les procédures en cas de détection positive des chaleurs. Information à la supérieure ou au supérieur. Appel de l'inséminatrice ou de l'inséminateur, le cas échéant. En relation avec le cycle reproducteur et la période appropriée pour appliquer le mode de reproduction prévu.
- 3 Choisir et préparer les instruments et le lieu de travail.
- Reconnaître les instruments et le matériel nécessaires pour différentes interventions. Pour des interventions telles que l'insémination, la synchronisation des cycles reproducteurs, la récolte de la semence et la transplantation embryonnaire, le cas échéant. Selon les directives de la personne spécialiste qui effectue l'intervention.
 - Appliquer des procédures d'hygiène et de salubrité. Nettoyage, désinfection, endroit propre, port des gants et des vêtements appropriés.
 - Aménager un lieu de travail. Lieu de travail tel que l'enclos de quarantaine, l'infirmerie, la cage de contention, la logette. Choix de l'endroit, installation des instruments, ajustement de la température et de l'éclairage, accès à un téléphone ou à de l'aide en cas de besoin, possibilité de travailler en équipe, accès à de l'eau ou à de la nourriture pour l'animal, le cas échéant. Espace suffisant pour circuler.
- 4 Appliquer le mode de reproduction prévu.
- Déplacer les animaux reproducteurs. Immobilisation, déplacement vers l'endroit déterminé, installation d'un licou, de courroies, etc. Règles de santé et de sécurité.
 - Distinguer les caractéristiques des différents modes de reproduction. Caractéristiques : contexte d'application, justification de ce type d'intervention, procédures spécifiques à chaque intervention. Interventions : insémination, synchronisation des cycles des reproductrices, induction des chaleurs, recueil de la semence, transplantation embryonnaire, le cas échéant.

- Assister une ou un spécialiste pendant l'intervention, le cas échéant. Selon les recommandations de la supérieure ou du supérieur ou du médecin vétérinaire, selon les pratiques habituelles de la ferme. Rôle de l'assistante ou de l'assistant au cours de l'intervention. Techniques de communication efficace.
 - Reconnaître les étapes d'une insémination artificielle. Préparation de la semence et des instruments, manipulation des instruments, etc.
- 5 Effectuer le suivi des reproductrices gestantes.
- Assister une ou un spécialiste pendant le test de gestation, le cas échéant. Selon les recommandations de la supérieure ou du supérieur ou du médecin vétérinaire, rôle de l'assistante ou de l'assistant au cours de l'intervention. Techniques de communication efficace.
 - Effectuer le test de gestation, le cas échéant. Application des méthodes de travail, utilisation de l'appareil.
 - Reconnaître les signes précurseurs de la mise bas. État de la vulve de la reproductrice, respiration accélérée, etc. Relation entre les signes et le temps estimé avant la mise bas (jours, heures, etc.).
- 6 Exécuter les travaux relatifs à la mise bas.
- Évaluer le moment prévu de la mise bas. Observation des signes de préparation à la mise bas chez la reproductrice, selon la planification établie dans le registre.
 - Déplacer les reproductrices. Immobilisation, déplacement vers l'endroit déterminé, installation d'un licou, le cas échéant. Règles de santé et de sécurité.
 - Aménager un lieu de travail. Choix de l'endroit, endroit propre. Installation des instruments, ajustement de la température et de l'éclairage, accès à un téléphone ou à de l'aide en cas de besoin. Accès à de l'eau ou à de la nourriture pour l'animal, le cas échéant. Espace suffisant pour circuler.
 - Assister la reproductrice pendant et après la mise bas. Vérification de l'état de l'animal sur une base régulière. Réaction en cas de problème. Manipulation des instruments et application des techniques facilitant la mise bas, si nécessaire. Mesures sanitaires de base.
 - Reconnaître les situations qui nécessitent l'intervention d'un médecin vétérinaire. Situations telles que les difficultés au vêlage, le rejet de la matrice, les hémorragies, etc.

7 Inscrire les données dans le registre du troupeau.

- Reconnaître les types de registres liés à la reproduction des animaux. Registres : calendrier de reproduction, programme de reproduction, registre manuscrit ou informatique.
- Reconnaître les données relatives à la reproduction des animaux à inscrire dans le registre. Données : nom et numéro de référence de l'animal, étiquette, date de l'intervention, type d'intervention, nom du reproducteur utilisé, dates prévues des prochaines interventions, nombre de nouveau-nés.

Compétence 13 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des opérations propres à la production animale.

Contexte de réalisation

- À partir des directives de la supérieure ou du supérieur.
- À partir d'un troupeau.
- À l'aide d'équipement et de produits servant à la régie du troupeau.
- À l'aide de registres.
- Pour des opérations telles que la traite, la pesée, le déplacement des animaux, etc.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail à effectuer.

Critères de performance

- Consultation attentive des registres et autres instruments de régie.
- Reconnaissance juste de l'état général des animaux.
- Détermination précise des animaux visés par l'opération.
- Reconnaissance juste des tâches à accomplir, du temps nécessaire et de l'ordre d'exécution.
- Prise en considération de la régie de troupeau propre à l'entreprise.

2 Préparer les outils et les matériaux ainsi que les aires de travail.

- Aménagement approprié des allées et des enclos.
- Choix judicieux et préparation appropriée des outils, des matériaux et des aires de travail.

3 Appliquer des techniques de production animale.

- Application correcte des techniques selon le type d'élevage.
- Application juste des méthodes d'immobilisation.
- Utilisation appropriée des instruments de marquage et d'étiquetage.
- Préparation correcte des animaux pour le déplacement ou l'expédition.
- Déplacement approprié des animaux.
- Application juste des méthodes de sevrage.
- Application juste des techniques de triage et de pesage des animaux.
- Entretien approprié des parcs et enclos.

- | | | |
|---|--|---|
| 4 | Nettoyer et ranger les outils et les aires de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage complet des outils et de l'équipement utilisés. • Nettoyage complet des aires de travail. |
| 5 | Inscrire les données dans le registre du troupeau. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du registre. • Compilation juste et complète des données pertinentes. <p style="text-align: center;"><i>Et pour l'ensemble de la compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Respect des normes d'hygiène et de salubrité. • Utilisation consciencieuse de l'équipement servant à la régie du troupeau. • Respect des techniques de travail. • Manipulation sécuritaire des animaux. • Respect des directives de la supérieure ou du supérieur. |

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Planifier le travail à effectuer. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Consulter les registres applicables aux opérations. | Registre de production et de régie, cadran de régie, etc. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les techniques de régie du troupeau. | Ordre d'exécution. Selon la régie du producteur, le type d'élevage, l'âge des animaux. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les outils, l'équipement et les espaces nécessaires pour la réalisation du travail. | Selon l'opération, le type d'élevage, l'âge de l'animal, les pratiques de la ferme. |
| 2 | Préparer les outils et les matériaux ainsi que les aires de travail. | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du fonctionnement des outils et de l'équipement. | Propreté. Efficacité. Sécurité. Indices d'usure. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Disposer les outils, l'équipement et les matériaux nécessaires près du lieu de travail. | Facilité de travail. Selon le travail à effectuer. Efficacité et rendement. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Aménager les lieux afin d'effectuer le travail. | Propreté. Sécurité. En fonction de l'animal et de l'opération. Confort de l'animal. |

- 3 Appliquer des techniques de production animale.
- Effectuer la traite d'un troupeau laitier, le cas échéant. Composants d'un système de traite et de refroidissement du lait. Fonctionnement. Entretien. Étapes du nettoyage. Produits sanitaires. Principales défauts. Étapes de la traite. Détection de la mammites. Pesée de lait. Produits sanitaires. Période de retrait.
 - Immobiliser les animaux. Types d'enclos et de cages de contention. Techniques d'approche et de manipulation. Équipement pour attacher les animaux. Comportement de l'animal. Techniques d'immobilisation. Confort de l'animal.
 - Marquer ou étiqueter les animaux. Types de marquage ou d'étiquette. Outils utilisés.
 - Peser les animaux. Technique d'évaluation du poids. Systèmes de balance.
 - Rassembler les animaux pour le déplacement ou l'expédition. Classification. Formation de groupes selon des critères tels que le sexe, le poids, l'état de santé, etc. Isolement de l'animal. Méthodes de chargement et de déplacement sécuritaires.
 - Sevrer les animaux. Méthodes de sevrage. Séparation du petit et de la mère.
 - Préparer et entretenir les enclos, les parcs d'exercice et d'alimentation ainsi que les pâturages. Installation ou déplacement des points d'eau. Types de clôtures et barrières. Coupe des refus. Confort des animaux.
- 4 Nettoyer et ranger les outils et les aires de travail.
- Reconnaître l'importance de garder propres les outils, l'équipement et les aires de travail. Protection de la santé animale et humaine. Prévention de la contamination et de la transmission de maladies. Qualité et salubrité des produits de la ferme.
- 5 Inscrire les données dans le registre du troupeau.
- Reconnaître les données à consigner. Date de l'opération. Suivi du troupeau. Présence d'anomalies ou de maladies. Poids des animaux. Fréquence. Quantité d'animaux. Âge des animaux.
 - Reconnaître l'importance des données recueillies. Rendement du troupeau. Efficacité du travail. Régie du troupeau. Prise de décision.

Compétence 14 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Oxycouper et souder des composants en milieu agricole.

Contexte de réalisation

- À l'aide de l'équipement de protection personnelle nécessaire.
- À l'aide de postes d'oxycoupage, de soudage à l'arc et de soudage semi-automatique.
- À l'aide de métaux non-ferreux et du matériel nécessaire.
- Sur des bâtiments, de l'équipement et de la machinerie agricoles.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Préparer des pièces à souder et à oxycouper. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte du type de métal composant les pièces agricoles à souder. • Détermination juste du type d'intervention à effectuer. • Nettoyage complet des pièces agricoles pour l'oxycoupage et le soudage. • Préassemblage précis des pièces agricoles à souder. |
| 2 | Oxycouper des pièces agricoles. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du matériel et de l'équipement. • Montage, démontage et transport sécuritaires du poste d'oxycoupage. • Utilisation appropriée du poste d'oxycoupage. • Manipulation précise des outils et accessoires. • Conformité de la coupe. |
| 3 | Assembler des pièces agricoles par soudage à l'arc avec électrode enrobée. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'électrode appropriée à la tâche. • Préparation appropriée du poste de soudage. • Utilisation correcte des petits outils. • Solidité des pièces agricoles soudées. • Conformité du cordon de soudure. • Soudage conforme en toutes positions. |
| 4 | Assembler des pièces agricoles par soudage semi-automatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée du poste de soudage, selon le procédé utilisé. • Utilisation correcte des petits outils. • Vérification régulière de la buse. • Solidité des pièces agricoles soudées. • Conformité du cordon de soudure. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Choix et préparation appropriés d'un lieu sécuritaire.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des techniques d'oxycoupage et de soudage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Porter des vêtements de protection personnelle. | <p>Instruments de protection personnelle : casque de soudage, par-dessus ininflammable, tablier ou manteau en cuir, gants en cuir, bottes à embout d'acier, lunettes de sécurité, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les règles de santé et de sécurité relatives à l'oxycoupage et au soudage. | <p>Amorce sécuritaire de l'équipement, mise à la masse efficace, stratégies en cas d'accident, éloignement sécuritaire des matières combustibles, conformité du poste d'oxycoupage et de soudage.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Choisir un endroit sécuritaire. | <p>Pour les animaux et les travailleuses et travailleurs. Ventilation, propreté, éclairage, sans encombrement.</p> |
| <p>1 Préparer des pièces à souder et à oxycouper.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les métaux ferreux des métaux non-ferreux. | <p>Types de métaux ferreux soudables avec l'équipement disponible, tel que l'acier doux. Types de métaux non-ferreux nécessitant de l'équipement spécialisé, comme l'aluminium, l'acier inoxydable et le cuivre.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les techniques à utiliser dans différentes situations. | <p>Oxycoupage des pièces pour la fabrication d'un outil ou d'une pièce d'équipement agricole. Pour effectuer une réparation mineure. Sur de l'équipement agricole : cages de contention, barrières, tuyaux ronds et carrés, enclos, pentures, pelles ou chargeur, chariot à foin, attaches, mangeoires, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des techniques de nettoyage. | <p>Critères de propreté des pièces : absence de peinture, de rouille ou de produits pétroliers. Sablage, meulage, dégraissage et décapage des pièces agricoles.</p> |

- Préassemblé des pièces agricoles. Ajustement de l'épaisseur et de la longueur des pièces. Libérer les pièces agricoles fixées sur de l'équipement. Façonner les pièces agricoles pour faciliter le préassemblage. Fixation temporaire des pièces agricoles avant le soudage.
- 2 Oxycouper des pièces agricoles.
- Reconnaître les règles de sécurité relatives à la manipulation de bouteilles d'oxygène et d'acétylène. Chapeau amovible sur les robinets, bouteilles propres et exemptes de graisse, déplacement sécuritaire, bouteille en position verticale en tout temps. Position des bouteilles. Inspection avant usage. Vérification des fuites. Aire de travail dégagée. Disponibilité d'un extincteur.
 - Distinguer les composants du poste d'oxycoupage. Composants : bouteille d'oxygène, bouteille d'acétylène, manodétendeurs, valves de retenue, boyaux, raccords, chalumeau soudeur et coupeur, buse.
 - Reconnaître les étapes de l'oxycoupage. Ouverture du robinet d'acétylène, ouverture du robinet d'oxygène, allumage, ajustement de la pointe de flamme, préchauffage de la pièce, maintien de la distance recommandée. Actionnement du levier de libération de l'oxygène, fonte de la pièce, inclinaison de la tête de coupe et déplacement du chalumeau.
 - Reconnaître les critères de qualité d'un oxycoupage. Ligne de coupe nette, absence de scories, meulage si nécessaire.
- 3 Assembler des pièces agricoles par soudage à l'arc avec électrode enrobée.
- Reconnaître les composants d'un poste de soudage à l'arc. Pince de masse, électrode, porte-électrode, câble de l'électrode, soudeuse. Petits outils : marteau, brosses, pince autobloquante, etc.
 - Utiliser une électrode enrobée pour le soudage à l'arc. Installation de la prise à la masse, réglage de l'intensité électrique, amorçage de l'électrode par frottement ou par contact, contrôle du collage de l'électrode, maintien de la distance et de l'angle recommandés entre l'électrode et la pièce.
 - Vérifier la qualité du travail. Ajustement de l'intensité et du type de courant (AC/DC), angle de l'électrode, vitesse de soudure. Pénétration de la soudure, nettoyage de la pièce, alignement des pièces, le cas échéant, solidité de la soudure, vérification de la conformité du cordon de soudure et de l'absence de fissures.

- 4 Assembler des pièces agricoles par soudage semi-automatique.
- Distinguer les procédés de soudage semi-automatique utilisés par l'ouvrière et l'ouvrier. Procédés FCAW et GMAW (MIG). Caractéristiques et utilisation. Adaptation du poste de travail.
 - Reconnaître les composants d'un poste de soudage semi-automatique. Pince de masse, électrode, bouteilles de gaz avec manodétendeur, pistolet de soudage, porte-électrode, buses, pinces à nettoyer les buses, bobines de fil, dévidoir, etc.
 - Utiliser un poste de soudage semi-automatique. Installation de la mise à la masse, réglage de l'intensité électrique, réglage de la vitesse du fil, ajustement de la pression du mélange des gaz, mise en marche, maintien de la distance et de l'angle pendant le soudage. Vérification de l'obstruction de la buse. Plaques de 1/16 po, 1/8 po, 1/4 po.
 - Reconnaître les critères de qualité d'un soudage semi-automatique. Ajustement de l'intensité et du type de courant (AC/DC), angle de l'électrode, vitesse de soudage. Pénétration de la soudure, alignement des pièces, le cas échéant, solidité de la soudure, vérification de la conformité du cordon de soudure et de l'absence de fissures.

Compétence 15 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.

Contexte de réalisation

- À partir de tracteurs, de machinerie, d'équipement et d'outillage agricoles.
- À partir des directives de la supérieure ou du supérieur.
- À l'aide des manuels d'opération du tracteur et de la machinerie.
- À l'aide d'outils, d'équipement, de pièces de rechange et de produits d'entretien courant.
- À l'aide des registres d'entretien.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail à effectuer.

- Reconnaissance juste des tâches à accomplir, du temps nécessaire et de l'ordre d'exécution.
- Consultation attentive des manuels d'entretien.
- Lecture juste des registres d'entretien.

2 Préparer l'atelier et les outils.

- Choix judicieux des outils, de l'équipement, des produits nécessaires.
- Préparation correcte du poste ou du lieu de travail.

3 Effectuer l'entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.

- Vérification attentive des composants.
- Lubrification appropriée.
- Réglage approprié des différents systèmes.
- Nettoyage complet des différentes parties de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.
- Préparation appropriée de la machinerie pour le remisage.

4 Effectuer les réparations de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.

- Reconnaissance juste des anomalies et des défauts.
- Réparation appropriée des bris.
- Changement correct des pièces défectueuses.
- Qualité des soudures.
- Vérification soignée du fonctionnement.

- 5 Nettoyer et ranger les outils et l'atelier.
- Nettoyage correct de l'atelier.
 - Utilisation appropriée de l'équipement de nettoyage.
 - Respect de l'ordre de rangement des outils, de l'équipement et de la machinerie dans l'entrepôt ou le garage.
- 6 Inscrire les données dans le registre d'entretien.
- Choix judicieux du registre.
 - Compilation juste et complète des données pertinentes à l'entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
 - Utilisation consciencieuse des outils et de l'équipement.
 - Utilisation judicieuse du tracteur.
 - Propreté du travail réalisé.
 - Respect des normes environnementales.
 - Respect des techniques d'exécution.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Planifier le travail à effectuer.
- Consulter des manuels d'entretien. Schéma des composants et des systèmes. Étapes de travail. Précautions d'usage. Identification des pièces. Spécifications techniques.
 - Consulter des registres d'entretien. Entretien réalisés et à effectuer. Pièces changées.
- 2 Préparer l'atelier et les outils.
- Choisir les outils et l'équipement. Fonction. Capacité. Principes de fonctionnement.
 - Installer la machinerie ou l'équipement. Équipement de levage et de calage. Système d'embrayage de sûreté.

- 3 Effectuer l'entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.
- Vérifier l'état et le fonctionnement de la machinerie et de l'équipement. Principes de fonctionnement des systèmes hydraulique, mécanique, électrique et électronique. Filtre à air. Évaluation de l'état général. Identification des points de vérification. Tension et état des courroies et des chaînes. Roulements à billes. Méthodes d'affûtage. Pression des pneus. Choix et mélange des produits pétroliers.
 - Distinguer les particularités des petits moteurs. Principes de fonctionnement. Types de moteurs. Calcul des mélanges de combustibles. Lubrification. Composants.
 - Graisser et lubrifier la machinerie. Types de lubrifiant et de graisse. Localisation des points de graissage et des réserves d'huile. Quantités nécessaires. Fréquence de la lubrification. Types de filtres. Directives du fabricant. Modes de récupération des produits usés.
 - Nettoyer et préparer la machinerie pour le remisage. Produits de nettoyage et de protection. Utilisation des embrayages de sécurité. Débranchement des composants électriques et électroniques.
 - Vérifier la qualité du travail. Solidité. Niveau d'huile. Absence de fuite. Vissage et boulonnage appropriés (bouchons et filtres). Fonctionnement. Efficacité des systèmes. Démarrage et arrêt (manuel et automatique) fonctionnels.
- 4 Effectuer les réparations de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles.
- Reconnaître les composants endommagés ou les pièces à changer. État normal et usé. Composants. Signes visuels ou auditifs d'une défaillance. Étapes de vérification.
 - Réparer ou changer les composants brisés ou pièces défectueuses. Procédures de réparation. Outils nécessaires.
- 6 Inscrire les données dans le registre d'entretien.
- Reconnaître les données à consigner. Opération ou réparation réalisée. Nombre d'heures de travail de la machinerie. Pièces changées. Date des changements d'huile, des changements de filtres et des graissages. Coûts des réparations.
 - Reconnaître l'importance des données recueillies. Longévité, rendement et efficacité de la machinerie.

Compétence 16 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré.

Contexte de réalisation

- À partir des directives de la supérieure ou du supérieur.
- À partir des directives du fabricant de l'équipement.
- À l'aide d'outils, de matériaux et d'équipement appropriés.
- À l'aide de registres d'entretien.
- À partir de bâtiments agricoles et de l'équipement agricole intégré : systèmes de traite, d'alimentation, de ventilation, de chauffage, etc.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Planifier le travail à effectuer. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des tâches à accomplir. • Estimation correcte du temps nécessaire et de l'ordre d'exécution. • Consultation attentive des manuels d'entretien. • Lecture juste des registres d'entretien. |
| 2 Préparer les outils et les matériaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des outils, de l'équipement et des produits nécessaires. • Préparation correcte du poste ou du lieu de travail. |
| 3 Effectuer le nettoyage quotidien des locaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des systèmes de nettoyage. • Respect des fréquences de nettoyage. |
| 4 Effectuer l'entretien de l'équipement agricole intégré. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification attentive de l'état de l'équipement. • Reconnaissance juste des anomalies et des défauts. • Correction appropriée des anomalies et des défauts. • Qualité des soudures. • Mise en route correcte des systèmes. • Vérification attentive du fonctionnement de l'équipement. |

- | | | |
|---|--|---|
| 5 | Effectuer l'entretien des bâtiments. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification attentive de l'état des bâtiments. • Reconnaissance juste des anomalies et des défauts. • Correction appropriée des anomalies et des défauts. • Qualité des soudures. |
| 6 | Nettoyer et ranger les outils et les aires de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de débris sur les lieux de travail. • Propreté des outils et de l'équipement. |
| 7 | Inscrire les données dans le registre d'entretien. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du registre. • Compilation juste et complète des données pertinentes à l'entretien des bâtiments et de l'équipement agricole intégré. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation consciencieuse des outils et de l'équipement.
- Respect des codes du bâtiment, de plomberie et d'électricité.
- Respect des consignes d'hygiène et de salubrité.
- Respect des normes environnementales.
- Respect des techniques d'exécution.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | | | |
|---|--|--|--|
| 1 | Planifier le travail à effectuer. | <ul style="list-style-type: none"> • Consulter des manuels d'entretien. • Consulter des registres d'entretien. | <p>Schéma des composants et systèmes. Étapes de travail. Précautions d'usage. Identification des pièces. Spécifications techniques.</p> <p>Liste des entretiens réalisés et à effectuer.</p> |
| 2 | Préparer les outils et les matériaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Choisir les outils et l'équipement. • Choisir les matériaux. | <p>Fonction. Capacité. Principes de fonctionnement.</p> <p>Matériaux : bois de charpente, matériel de recouvrement, tuyaux, vis, clous, etc.</p> |
| 3 | Effectuer le nettoyage quotidien des locaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Démarrer le système de nettoyage. | <p>Fréquence de nettoyage. Procédures de démarrage. Précautions d'usage.</p> |

- 4 Effectuer l'entretien de l'équipement agricole intégré.
- Reconnaître l'équipement agricole intégré. Équipement intégré d'alimentation, de traite, de ventilation, de nettoyage, de chauffage, etc.
 - Vérifier l'état et le fonctionnement de l'équipement agricole intégré. Procédures de vérification. Fonctionnement. Réglage. Composants électriques, mécaniques, etc. Rendement. Solidité. Systèmes de sécurité. Vérification des conditions ambiantes.
 - Reconnaître les besoins d'entretien de l'équipement agricole intégré. Lubrification et graissage. Tension des courroies et chaînes. Solidité. Anomalies et pièces défectueuses. Modes de récupération des produits usés.
 - Changer les pièces défectueuses. Pièces liées à la mécanique. Procédures de réparation. Outils.
- 5 Effectuer l'entretien des bâtiments.
- Vérifier l'état des bâtiments. Solidité de la structure et des annexes. Présence de défauts. Conditions générales.
 - Réparer les bâtiments (toiture, murs, planchers, etc.). Matériaux d'entretien et de réparation. Installation sécuritaire. Outils à utiliser. Instruments de mesure : ruban à mesurer, niveau. Code du bâtiment.
 - Effectuer des réparations mineures de plomberie. Composants d'un système de plomberie. Produits connexes. Types de tuyaux et de raccordement. Outils spécialisés. Code de plomberie.
 - Effectuer des réparations mineures d'électricité. Composants d'un système électrique. Produits connexes. Outils spécialisés. Instruments de mesure : détecteur de courant. Code d'électricité.
- 7 Inscrire les données dans le registre d'entretien.
- Reconnaître les données à consigner. Opération ou réparation réalisée. Nombre d'heures de travail de la machinerie. Pièces changées. Date des changements d'huile et des graissages. Coûts des réparations.
 - Reconnaître l'importance des données recueillies. Longévité et efficacité de la machinerie. Productivité du travail.

Compétence 17 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Implanter des cultures.

Contexte de réalisation

- Pour le semis de plantes fourragères, de céréales à paille, de maïs-grain ou d'oléo-protéagineuses.
- À partir de directives de sa supérieure ou de son supérieur.
- À l'aide d'intrants (semences, engrais, inoculant, lubrifiant à semences, etc.).
- À l'aide de tracteurs.
- À l'aide de machinerie et d'équipement pour les semis et la préparation secondaire des sols.
- À l'aide des manuels d'opération des tracteurs, de la machinerie et de l'équipement.
- En collaboration avec une équipe de travail.

Éléments de la compétence

1 Planifier le travail à effectuer.

Critères de performance

- Participation active à la détermination des tâches à accomplir.
- Prise en considération des conditions climatiques.
- Prise en compte de la machinerie et de l'équipement disponibles.
- Prise en considération des techniques d'implantation.
- Détermination juste des intrants nécessaires.
- Communication efficace avec les autres personnes concernées.

2 Préparer la machinerie et l'équipement de préparation du lit de semence et d'implantation des cultures.

- Vérification attentive du fonctionnement de la machinerie et de l'équipement.
- Réalisation correcte de l'entretien courant.
- Réglages appropriés selon les cultures et les conditions de semis et de sol.
- Respect des techniques de calibrage des semoirs.
- Respect des directives du fabricant de la machinerie et de l'équipement.

- 3 Préparer les semences et autres intrants.
 - Détermination juste de la quantité d'intrants nécessaire.
 - Manutention appropriée des semences et des intrants.
 - Application correcte de traitements de semences, s'il y a lieu.
 - Manipulation sécuritaire des produits phytosanitaires.

- 4 Préparer le lit de semence.
 - Respect des techniques de préparation secondaire du sol.
 - Vitesse de travail adaptée aux conditions des sols.
 - Vérification attentive du travail effectué et de la qualité de la préparation du lit de semence.
 - Respect des techniques d'épandage des engrais minéraux, s'il y a lieu.
 - Respect des normes environnementales pour l'épandage de l'engrais.

- 5 Ensemencer les cultures.
 - Respect des techniques d'implantation.
 - Utilisation appropriée des semoirs.
 - Vérification attentive du travail effectué et de la qualité du semis.

- 6 Vérifier la levée de la culture.
 - Détermination juste du pourcentage de levée.
 - Détermination juste de la cause des problèmes rencontrés.

- 7 Nettoyer et ranger la machinerie et l'équipement.
 - Nettoyage complet des différentes parties de la machinerie et de l'équipement.
 - Utilisation appropriée de l'équipement de nettoyage.
 - Respect de l'ordre de rangement des outils, de l'équipement et de la machinerie dans le garage ou l'entrepôt.

- 8 Inscrire les données dans le registre des champs.
 - Choix judicieux du registre.
 - Compilation juste et complète des données pertinentes à l'implantation d'une culture.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect du Code de la sécurité routière.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Utilisation consciencieuse des tracteurs, de la machinerie et de l'équipement d'implantation.
- Respect des règles d'une conduite préventive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Planifier le travail à effectuer.
 - Coordonner son travail avec celui de ses collègues. Ordre logique de réalisation. Effets d'une mauvaise communication.
 - Reconnaître les cultures d'importance agricole. Caractéristiques liées au semis. Utilisation. Stades de croissance. Prise en considération des exigences de la culture, par exemple : unités thermiques maïs (UTM), degrés jours de croissance, conditions de sols, etc.
 - Reconnaître les techniques d'implantation et les opérations s'y rattachant. Types de semis (semis direct, conventionnel, sur billot, etc.). Caractéristiques. Avantages et désavantages. Séquence des opérations. Temps d'exécution de chacune des opérations.
 - Déterminer les intrants nécessaires à l'implantation des cultures. Types d'intrants : engrais, semences, inoculant, lubrifiant à semences, etc. Rôles. Utilisation.
 - Déterminer la machinerie et l'équipement nécessaires à l'implantation des cultures. Utilisation. Capacité. Rendement. Caractéristiques.
- 2 Préparer la machinerie et l'équipement de préparation du lit de semence et d'implantation des cultures.
 - Vérifier le fonctionnement de la machinerie et de l'équipement. Principes de fonctionnement. Évaluation de l'état général. Points de vérification. Tension des courroies et des chaînes.
 - Graisser et lubrifier la machinerie. Types de lubrifiant et de graisse. Localisation des points de graissage et des réserves d'huile. Quantités nécessaires. Fréquence de la lubrification. Directives du fabricant.
 - Ajuster et régler la machinerie et l'équipement de préparation du lit de semence. Selon la profondeur de travail du sol, le type et les conditions du sol, la quantité de résidus.
 - Ajuster et régler la machinerie et l'équipement de semis. Selon une méthode de calibrage de semoir, le taux de semis visé, la culture à planter, l'espacement entre les rangs, le taux d'application, la profondeur de semis. Pression des pneus. Directives du fabricant.

- 3 Préparer les semences et autres intrants.
- Inoculer le soya, le cas échéant. Type d'inoculant. Méthodes d'inoculation. Équipement de protection.
 - Traiter les semences, le cas échéant. Type de traitements. Méthodes d'application. Équipement de protection.
 - Remplir les trémies du semoir et de l'épandeur d'engrais. Manipulation des contenants. Type de semences. Types d'engrais. Quantités nécessaires. Équipement de protection.
- 4 Préparer le lit de semence.
- Herser le sol. Uniformité de la surface. Émiettement. Profondeur de travail. Incorporation de l'engrais minéral, le cas échéant.
 - Épandre l'engrais. Ajustement selon le taux d'application et la densité de l'engrais. Importance de l'uniformité de l'épandage. Distance des zones sensibles.
- 5 Ensemencer les cultures.
- Opérer les semoirs. Profondeur de semis. Chevauchement des passages de semoir. Semis uniforme. Taux de semis. Vitesse d'opération.
 - Reconnaître les critères d'une implantation de qualité. Critères liés au semis : position de la semence, uniformité du semis, etc. Germination des semences. Pourcentage de levée. Uniformité de la levée.
 - Reconnaître l'importance d'un bon semis. Effets sur l'entretien de culture, sur la qualité de la récolte et sur le rendement.
 - Reconnaître les causes principales d'une mauvaise implantation. Travail du sol inapproprié. Ajustement incorrect du semoir et des épandeurs d'engrais. Utilisation et qualité déficientes des intrants utilisés.
- 8 Inscrire les données dans le registre des champs.
- Reconnaître les données à consigner. Champs implantés. Date de semis. Cultures implantées. Variétés ou hybrides implantés.
 - Reconnaître l'importance des données recueillies. Planification des travaux d'entretien de culture. Planification de la récolte.

Compétence 18 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Entretien des cultures.

Contexte de réalisation

- Pour des cultures agricoles en champ.
- À l'aide d'un tracteur et d'équipement agricole spécialisé.
- Avec les certificats et permis nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Prévenir les risques pour la santé et la sécurité liés à l'utilisation des pesticides. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des risques particuliers des différents pesticides pour la santé et la sécurité des personnes. • Application rigoureuse de la réglementation relative à l'utilisation des pesticides en milieu agricole et visant à assurer la santé et la sécurité. |
| 2 | Prévenir les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des pesticides. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des risques particuliers des différents pesticides en matière d'environnement. • Application rigoureuse de la réglementation relative à l'utilisation des pesticides en milieu agricole et visant à protéger l'environnement. |
| 3 | Appliquer des stratégies de lutte intégrée. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance exacte des désordres biotiques et abiotiques observés. • Lecture correcte des informations contenues dans le plan d'entretien des cultures. • Évaluation juste du stade de croissance des cultures à entretenir. • Évaluation juste du stade de croissance des adventices à contrôler. |
| 4 | Corriger des désordres biotiques et abiotiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du plan d'entretien. • Lecture juste des informations contenues sur les étiquettes et les fiches signalétiques, le cas échéant. • Préparation appropriée du matériel et de l'équipement. • Application sécuritaire et efficace des méthodes d'entretien des cultures, y compris la pulvérisation. • Distinction correcte des responsabilités quant à l'utilisation des pesticides. |

- | | | |
|---|---|---|
| 5 | Vérifier la qualité et l'efficacité de l'intervention. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste du niveau de réussite de l'intervention. • Détermination exacte de la nécessité de faire une autre intervention. |
| 6 | Intervenir dans une situation d'urgence liée à l'application de pesticides. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de l'urgence de la situation. • Application rapide et efficace des mesures en cas d'urgence. • Confirmation appropriée des interventions auprès de la personne désignée. |
| 7 | Consigner les données relatives à l'entretien des cultures. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux du registre. • Compilation juste et complète des données pertinentes à l'entretien des cultures. • Inscription régulière des données recueillies lors du suivi. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect de la réglementation sur l'utilisation des pesticides en milieu agricole.
- Respect des modalités des certificats et des permis.
- Entretien minutieux et assidu des cultures.
- Respect du Code de la sécurité routière.
- Respect de la signalisation routière.
- Respect des règles d'une conduite préventive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- | | | |
|---|--|--|
| • | Reconnaître la réglementation sur l'utilisation des pesticides en milieu agricole. | Loi sur les produits antiparasitaires, classification fédérale des pesticides, Loi sur les pesticides, classification québécoise, permis et certificats au Québec. |
| 1 | Prévenir les risques pour la santé et la sécurité liés à l'utilisation des pesticides. | |
| • | Reconnaître les effets des pesticides sur la santé et la sécurité. | Lien entre les composants, la formulation, la famille chimique, les propriétés physiques et chimiques et leur influence sur le degré de risque pour la santé et la sécurité. Différence entre les types de pesticides (herbicide, fongicide, etc.) et les sous-catégories pour chacun des types de pesticides. Effets des divers types de pesticides sur la santé et la sécurité. |

- Utiliser des outils du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Étiquettes, fiches signalétiques, symboles, etc.
 - Repérer les composants pertinents en matière de santé et de sécurité sur les étiquettes et les fiches signalétiques du SIMDUT. Composants : particularités des pesticides, classe, usage, toxicité, etc., en lien avec la santé et la sécurité humaine.
 - Reconnaître la réglementation sur l'utilisation des pesticides dans le but d'assurer la santé et la sécurité des personnes. Lien entre la réglementation et les mesures visant à assurer la santé et la sécurité des personnes. Port de l'équipement de protection personnelle selon les recommandations fournies sur les étiquettes et les fiches signalétiques. Utilisation des symboles du SIMDUT.
- 2 Prévenir les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des pesticides.
- Reconnaître les effets des pesticides sur l'environnement. Adsorption et désorption des pesticides, lessivage, ruissellement, volatilisation, dérive, conditions météorologiques, dégradation des pesticides, bioaccumulation et bioamplification. Contamination de l'air, de l'eau et du sol. Protection de la faune et de la flore ainsi que des insectes utiles.
 - Utiliser des étiquettes et des fiches signalétiques du SIMDUT en rapport avec la protection de l'environnement. Composants : particularités des pesticides, classe, usage, toxicité, délai avant une pluie, mode d'application, propriétés chimiques, etc., en lien avec la protection de l'environnement
- 3 Appliquer des stratégies de lutte intégrée.
- Distinguer les désordres biotiques et abiotiques. Biotique : bactérie, champignon, insecte, mauvaises herbes et virus. Abiotique : pluie, grêle, compaction, pauvreté du sol, phytotoxicité, etc.
 - Reconnaître les désordres des principales cultures en champs. Pour les principales cultures : soya, maïs, petites céréales, engrais verts et autres cultures en émergence. Désordres biotiques ou abiotiques. Insectes : pyrale, cicadelle, ver fil de fer, légionnaire, chrysomèle, puceron, etc. Maladies : fusariose, charbon, flétrissure bactérienne, rouille, mildiou, etc.
 - Consulter un plan d'entretien des cultures. Moment opportun pour le dépistage, niveau d'infestation, seuil d'intervention, technique de contrôle ou produit préconisé selon la planification de la supérieure ou du supérieur.

- Reconnaître les principales méthodes de prévention des désordres. Utilisation de semences certifiées, nettoyage de l'équipement, respect des besoins des cultures, par exemple : fertilisation, drainage, compaction, UTM, rotation, etc.
 - Reconnaître le stade de croissance des cultures et des adventices. Stade végétatif, reproductif et maturité. Stades de croissance : cotylédon, nombre de feuilles, tallage, apparition des bourgeons floraux, début de la dessiccation.
Cycle des plantes annuelles, bisannuelles et vivaces. Stades de croissance : fil blanc, crochet, cotylédon et nombre de feuilles. Stade de vulnérabilité de la plante, moment de l'accumulation des réserves pour les vivaces, etc.
- 4 Corriger des désordres biotiques et abiotiques.
- Reconnaître les méthodes d'entretien des cultures prévues dans le plan d'entretien. Méthodes de désherbage chimique ou mécanique : sarclage, pulvérisation, peigne, houe rotative, etc. Application d'engrais.
 - Analyser des étiquettes et des fiches signalétiques en rapport avec l'application de pesticides. Selon le produit utilisé, le mode d'emploi, la dose, le taux d'application, et les autres composants pertinents selon la méthode d'application des pesticides.
 - Choisir et préparer le matériel et l'équipement. Choix de l'équipement, ajustement et calibrage selon la culture, l'équipement choisi et le désordre en cause. Application des règles de santé et de sécurité pour la manipulation des pesticides.
 - Distinguer l'équipement d'entretien des cultures. Équipement : sarcler, peigne, houe rotative, pulvérisateur. Caractéristiques et utilisations possibles de chaque équipement.
 - Reconnaître les droits et responsabilités de la personne responsable de l'application de pesticides. Selon les lois en vigueur, l'éthique de travail, les règles en vigueur sur la ferme. Justification des lois et des actions à prendre pour appliquer les lois.
- 5 Vérifier la qualité et l'efficacité de l'intervention.
- Évaluer la situation. Contrôle des désordres, nécessité de refaire une intervention, nombre d'interventions prévues, séquence des autres opérations en relation avec les résultats obtenus. Effet sur la culture de la méthode d'entretien choisie.

- 6 Intervenir dans une situation d'urgence liée à l'application de pesticides.
- Reconnaître et agir en situation d'urgence. Déversement dans un endroit fermé ou ouvert, empoisonnement, intoxication, premiers soins, personnes et organismes ressources. Plan d'intervention de l'entreprise. Matériel nécessaire pour l'intervention.
- 7 Consigner les données relatives à l'entretien des cultures.
- Reconnaître les types de registres liés à l'entretien des cultures. Registres : plan d'urgence, registres liés aux cultures et aux champs, programme de fertilisation et de dépistage, registre manuscrit ou informatisé.
 - Reconnaître les données à inscrire dans le registre. Données : numéro du champ, nom de la culture, date d'implantation, date de l'intervention, équipement utilisé, ajustements particuliers, quantité de produit, le cas échéant, efficacité de l'intervention, dates prévues des prochaines interventions, etc.

Compétence 19 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Planifier son cheminement professionnel dans le domaine agricole.

Éléments de la compétence

- Solliciter de l'information auprès d'organismes œuvrant dans le milieu agricole.
- Déterminer ses objectifs de carrière.
- Connaître le processus de recherche d'emploi.
- Solliciter un emploi.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les possibilités d'emploi dans le monde agricole.
- Inventorier les expériences de travail, les habiletés et les aptitudes requises pour l'emploi sollicité.
- S'informer sur les étapes du processus de recherche d'emploi.
- S'informer sur les outils utilisés pour solliciter un emploi.

Phase de réalisation

- Réfléchir sur ses goûts et intérêts pour divers cheminements de carrière dans le monde agricole.
- Évaluer ses forces et faiblesses lors de rencontres simulées avec des employeurs potentiels ou des intervenants du milieu agricole.
- À partir d'offres d'emploi, des journaux locaux, des informations fournies par les centres locaux d'emploi et des expériences vécues en stage, dresser la liste des emplois possibles.
- À partir des expériences antérieures, dont celles vécues pendant la formation, en stage et en classe, déterminer les aptitudes et habiletés susceptibles d'orienter le choix de carrière.
- Produire des outils de recherche d'emploi pour solliciter un emploi ou une rencontre avec une intervenante ou un intervenant du milieu agricole.

Phase de synthèse

- Identifier les moyens à prendre pour s'améliorer lors d'un entretien, d'une entrevue téléphonique et d'une rencontre avec une intervenante ou un intervenant du milieu agricole.
- Produire un portfolio comprenant les outils de recherche d'emploi développés pour poursuivre le cheminement de carrière choisi.

Conditions d'encadrement

- Créer un environnement propice à la réflexion et à l'exploration des divers cheminements de carrière possibles.
- Faciliter les échanges d'opinions sur les cheminements de carrière possibles.
- Encourager l'élève à cerner ses intérêts ainsi que ses habiletés et aptitudes.
- Utiliser les outils de recherche d'emploi dans des mises en situation réalistes liées au monde agricole.
- Fournir des modèles d'outils de recherche d'emploi représentatifs du milieu agricole.
- Guider les élèves dans la réalisation d'un portfolio représentatif de leurs démarches.

Critères de participation

Phase d'information

- S'informer sur l'ensemble des sujets traités.
- Dresse une liste de ses expériences de travail, habiletés et aptitudes en rapport avec l'emploi désiré.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux aux activités proposées.
- Dresse la liste des emplois possibles selon ses goûts et intérêts.
- Produit des outils de recherche d'emploi.

Phase de synthèse

- Dresse une liste de ses forces et des points à améliorer.
- Prépare un portfolio.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|--|
| • S'informer sur les possibilités d'emploi dans le monde agricole. | Auprès d'organismes tels que l'UPA, les centres d'emploi agricoles, etc. Journaux locaux, Internet, agences de placement, etc. |
| • S'informer sur les étapes du processus de recherche d'emploi. | Étapes : définition des intérêts, sollicitation, entrevues formelles ou non, suivi, etc. |
| • S'informer sur les outils utilisés pour solliciter un emploi. | Outils : lettre de présentation, carte professionnelle, curriculum vitae, etc. |

Phase de réalisation

- | | |
|--|--|
| • Réfléchir sur ses goûts et intérêts pour divers cheminements de carrière dans le monde agricole. | Cheminements : salarié, travailleur autonome, etc. |
|--|--|

- Évaluer ses forces et ses faiblesses lors de rencontres avec des employeurs potentiels ou des intervenants du milieu agricole. Attitudes à adopter en entrevue, tenue vestimentaire, langage, etc.
 - Communiquer par téléphone. Présentation, protocole, ton de la voix et niveau de langue, formules de politesse.
 - Rédiger des outils de recherche d'emploi. Lettre, carte professionnelle, curriculum vitae, etc. Règles de rédaction.
- Phase de synthèse
- Établir ses forces et ses points à améliorer en matière de recherche d'emploi. Autoévaluation, commentaires recueillis lors des mises en situation, des stages, etc.

Compétence 20 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

S'intégrer au milieu de travail.

Éléments de la compétence

- Mettre en œuvre les compétences acquises durant la formation.
- Se conformer aux normes et aux pratiques d'une exploitation agricole en production animale.
- Consolider des attitudes compatibles avec l'exercice du métier.
- Faire le point sur ses acquis.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au deuxième stage.
- S'informer du contenu d'un journal de bord.
- S'informer sur les règles et les pratiques en vigueur dans l'exploitation agricole qui l'accueille en stage ainsi que sur les caractéristiques de la production.

Phase de réalisation

- Observer les pratiques liées à l'exercice du métier.
- S'intégrer à l'équipe de travail.
- Effectuer différentes tâches professionnelles.
- Tenir à jour son journal de bord.

Phase de synthèse

- Produire un bilan de son expérience de stage.
- Présenter un résumé succinct de son expérience.

Conditions d'encadrement

- Favoriser les échanges de points de vue entre les élèves.
- Faire connaître à l'avance les objectifs du stage dans l'exploitation agricole.
- S'entendre avec les responsables du milieu de stage pour favoriser l'exécution de tâches professionnelles et le développement de l'autonomie de la ou du stagiaire.
- Assurer une collaboration étroite avec les responsables du milieu de stage.
- S'assurer d'une supervision efficace de l'élève en stage.
- Rendre visite régulièrement aux stagiaires sur les lieux du stage.
- Résoudre les problèmes qui surviennent au cours du stage.
- Favoriser l'évaluation critique du stage.

Critères de participation

Phase d'information

- S'informe sur les sujets traités.
- Fait preuve de sérieux durant les activités.

Phase de réalisation

- Exécute les tâches assignées selon l'entente établie.
- Démontre une attitude professionnelle dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées.
- Tient un journal de bord.

Phase de synthèse

- Présente un rapport de stage.
- Participe à l'évaluation de son stage.
- Démontre une attitude objective par rapport à sa performance durant le stage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|---|
| • Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au deuxième stage. | Objectifs du stage, durée, conditions d'encadrement, exigences, critères de participation et règlements en vigueur dans l'entreprise. |
| • S'informer du contenu d'un journal de bord. | Rubriques, utilité, importance de consigner les faits au fur et à mesure, lien avec le rapport de stage. |
| • Repérer des exploitations agricoles en mesure de répondre à ses attentes et à ses besoins. | Consultation de sources diverses. Repérage d'entreprises ayant déjà reçu des stagiaires et étude de l'historique s'y rattachant. |
| • Effectuer des démarches pour être acceptée ou acceptée comme stagiaire. | Prise de contact avec l'employeur et entente sur les modalités du stage. Présentation à l'employeur d'une liste de travaux à faire pour la réussite du stage. Confirmation du stage. Obtention des documents nécessaires pour le stage. |

Phase de réalisation

- | | |
|-------------------------------------|---|
| • S'intégrer à l'équipe de travail. | Observation et respect des façons de faire. Réunions de travail ou rencontres informelles, travail d'équipe. Réception et transmission d'information. Acceptation de conseils et de commentaires. Rétroaction. Vérification de la satisfaction des responsables du stage. |
|-------------------------------------|---|

- Adopter des attitudes et des comportements favorisant la réussite de son stage. Qualités appréciées par l'employeur. Attitudes permettant de retirer les meilleurs bénéfices de l'expérience vécue.
- Tenir un journal de bord. Rédaction d'un carnet de bord. Éléments utiles et significatifs pour faire le compte rendu de l'expérience vécue.
- Observer la réalisation de tâches. Observation du contexte de travail, des tâches effectuées, de l'application des méthodes de travail, etc. Initiation à de nouvelles techniques de travail ou à de nouveaux procédés. Consignation d'observations dans le journal de bord.
- Expérimenter des tâches. Participation active au stage. Règles sur la santé et la sécurité au travail. Consignes et règlements de l'entreprise. Consignation des travaux dans le journal de bord.

Phase de synthèse

- Dresser un bilan des activités effectuées durant le stage. Contenu type d'un rapport de stage. Compte rendu d'activités quotidiennes effectuées et observées. Procédés expérimentés ou nouveautés technologiques, apprentissages nouveaux, problèmes rencontrés et solutions retenues, etc. Commentaires reçus sur l'exécution des tâches. Utilisation du journal de bord.
- Participer à l'évaluation de son stage. Critères à considérer. Autoévaluation. Bilan de son expérience. Mention des éléments positifs observés et de son niveau de satisfaction. Mention des problèmes survenus et des solutions trouvées. Perception du métier avant et après le stage. Utilisation du journal de bord.
- Comparer les apprentissages liés au programme d'études avec les activités observées et effectuées en milieu de travail. Aspects du métier qui correspondent ou non à la formation quant au milieu de travail, aux pratiques professionnelles, aux exigences de l'emploi, etc.

